

David Mateus

Directeur de mémoire : Haïke Jacobs

Second Lecteur : Dominique Nouveau

Comparaison du modèle de Scheer et de la théorie de l'optimalité pour comprendre l'évolution prosodique du Latin vers le Français

Nombre de pages : 100

Nombre de mots : 25 310

Master of General Linguistics, Radboud University, 2018-2019

Sommaire

Introduction : Page 4

I - L'évolution du latin vers le français moderne : Page 6

1-) L'accentuation en latin : Page 6

2-) L'accentuation en français : Page 9

3-) Les principales évolutions : Page 18

a-) Syncope : page 18

b-) La réduction des voyelles inaccentuées : page 20

c-) Apocope : Page 22

II - La théorie Métrique : Page 26

1-) La théorie : Page 26

2-) Le pied : Page 26

3-) Le latin et le français selon la théorie métrique : Page 32

III – Le modèle de Scheer : Page 46

1-) Le modèle : Page 46

2-) Le modèle appliqué au latin et au français : Page 48

a-) Le latin : Page 48

b-) Le français : Page 52

3-) Le modèle et les évolutions syllabiques : Page 54

a-) La syncope : Page 55

b-) L'apocope : Page 59

4-) Critique du modèle : Page 61

IV - La Théorie de l'Optimalité : Page 65

1-) Le modèle : Page 65

2-) Le modèle appliqué au latin et au français : Page 69

a-) Le latin : Page 69

b-) Le français : Page 75

3-) Les évolutions syllabiques : Page 86

a-) La syncope : Page 86

b-) La réduction des voyelles inaccentuées : Page 89

c-) L'apocope : Page 90

d-) L'accent de phrase : Page 93

4-) Critique du modèle : Page 94

Conclusion : Page 96

Bibliographie : Page 98

Introduction

Le but de ce mémoire est de comparer deux théories pour tenter de comprendre et d'expliquer comment l'accentuation française a évolué depuis le latin. En effet, les changements que la langue de Molière a connus sont nombreux et variés. Plusieurs phénomènes prosodiques se sont déroulés au fil des siècles et ont façonné l'accentuation moderne de cette langue. De ce fait, un très grand nombre de mots actuels du français ont obtenu leurs formes et prononciations actuelles grâce aux évolutions prosodiques qui se sont ajoutées les unes aux autres au fil des siècles. Les changements prosodiques sont donc importants pour comprendre comment la langue française est devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

Ainsi, dans ce mémoire nous allons comparer deux modèles : l'un utilisant les représentations de la théorie métrique et qui est la théorie de l'optimalité, l'autre utilisant une autre forme de représentation et qui est le modèle de Scheer. Ces deux modèles, qui comme nous le verrons, sont différents nous amèneront à des prédictions différentes sur l'accentuation que la langue française devrait avoir de nos jours.

Ce mémoire est divisé en quatre parties. La première partie se concentrera sur l'accentuation de la langue latine mais aussi sur l'accentuation du français moderne. En effet, avant de nous lancer dans la comparaison de ces deux modèles, il est important de bien comprendre comment les deux langues accentuent leurs mots. Dans cette même partie, nous parlerons aussi des principales évolutions syllabiques qui ont eu lieu dans le vocabulaire latin. Nous parlerons aussi du lien que la prosodie et la phonologie ont joué dans ces modifications qui ont donné naissance à la langue française telle que nous la connaissons.

Notre seconde partie se concentrera sur la théorie métrique. Nous commencerons avec une partie plus théorique, pour comprendre comment le modèle fonctionne. Nous continuerons ensuite avec une application de ce modèle à l'accentuation latine, l'accentuation française et nous nous intéresserons de nouveau aux différentes évolutions prosodiques. Nous déterminerons les prédictions de ce modèle pour l'accentuation moderne du français. Enfin, nous comparerons ces prédictions avec de vraies données de la langue pour voir si le modèle arrive à prédire les changements d'accentuations.

Dans notre troisième partie nous aborderons le modèle de Scheer. Dans un premier temps nous expliquerons comment ce modèle fonctionne, ensuite nous expliquerons comment les accentuations française et latine fonctionnent selon ce modèle. Enfin nous tenterons de comprendre les principales évolutions syllabiques que la langue a connues avec ce modèle.

Notre quatrième et dernière partie se concentrera sur la théorie de l'Optimalité et s'organisera comme la partie précédente à savoir une première sous-partie sur le fonctionnement de la théorie, une seconde sur le fonctionnement prosodique de nos deux langues selon le modèle et enfin une tentative pour comprendre les évolutions.

Dans le cas où un des deux modèles, ou les deux modèles échouent à prédire l'accentuation moderne du français, nous tenterons d'expliquer pourquoi les prédictions étaient fausses et nous tenterons d'apporter des solutions à ce problème.

I - L'évolution du latin vers le français moderne

1-) L'accentuation en latin

Pour commencer ce mémoire, et comprendre l'évolution du latin vers le français, il est important de comprendre comment fonctionnait la plus ancienne des deux langues. Ainsi, il peut nous être intéressant de voir à quoi ressemblait cette langue. Le latin est une langue Indo-Européenne qui est apparue dans la région du Latium (ce qui correspond plus ou moins de nos jours à la région du Lazio en Italie). Le latin fut parlé pendant de nombreux siècles si bien qu'il est souvent divisé en différentes périodes : le Latin archaïque (des origines de la langue jusqu'au premier siècle avant Jésus-Christ), le Latin classique (allant du premier siècle avant Jésus-Christ jusqu'au troisième siècle), et le Bas latin (du troisième au sixième siècle de notre ère). Évidemment, ces termes désignent une certaine forme de latin standard. En effet, les nombreuses conquêtes de Rome ont répandu le latin dans un espace allant de la péninsule Ibérique à la mer Caspienne, et de la mer du Nord à la mer Rouge. Le latin parlé par les peuples composant l'Empire Romain est souvent appelé le latin vulgaire. C'est ce latin vulgaire qui est à l'origine des langues romanes que nous retrouvons bien au delà de la région d'origine de la langue latine. En effet de nos jours, et rien qu'en Europe, les langues romanes s'étendent sur la péninsule Ibérique, la France, la partie sud-est de la Belgique, la péninsule Italienne, l'ouest et le sud de la Suisse, sans oublier la Roumanie et la Moldavie dans la partie orientale du continent. De plus, pour des raisons historiques, ces langues se sont répandues au delà-même de l'Europe : nous pouvons retrouver aujourd'hui des locuteurs sur l'ensemble des continents et certaines de ces langues possèdent des statuts particuliers en Afrique, en Océanie mais surtout sur le continent Américain où vivent de nombreux locuteurs natifs de langues romanes.

Il nous faut donc nous intéresser au fonctionnement de cette langue pour comprendre les bases sur lesquelles le français a évolué pendant ces deux derniers millénaires. Regardons la phonologie du latin classique.

(1) Consonnes du latin classique selon Lloyd (1987)

	Labiales	Postérieures	Alvéolaires	Vélares
Occlusives	p b	t d		k g
Fricatives	f		s	
Liquides		r		l
Nasales		m	n	

(2) Voyelles du latin classique selon Lloyd (1987)

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Hautes	i: i		u: u
Moyennes		e: e	o: o
Basses		a: a	

(3) Les diphtongues du latin classique selon Boyd-Bowman (1980)

Antérieures	Postérieures
	oe
ae au	

Il est cependant important de rappeler que le latin ayant été pratiqué pendant plusieurs siècles et dans une zone assez large autour du pourtour Méditerranéen, les tableaux ci-dessus ne sont que l'expression du latin parlé à Rome au moment de la période classique. Au vu de sa durée et de sa géographie, il paraît évident qu'au travers des époques et des lieux le latin s'éloignait plus ou moins de ce que nous voyons ci-dessus. Boyd-Bowman dans son livre « From Latin to Romance in Sound Charts » estime même que le latin vulgaire ne possédait qu'une seule diphtongue et que l'opposition entre voyelles longues et courtes avait disparu.

Ces tableaux nous montrent d'ailleurs les trois diphtongues et les dix voyelles (cinq courtes et cinq brèves) que le latin possédait.

Cependant, si l'inventaire des phonèmes du latin nous aide à comprendre les bases de cette langue, cela n'est en aucun cas suffisant pour comprendre l'accentuation du latin. En effet, il est aujourd'hui admis que l'accentuation n'est pas une propriété phonologique que

peuvent avoir certains phonèmes, mais bien que la détermination de l'accentuation se fait bien en fonction du positionnement des voyelles.

Comme nous le disions plus tôt, le latin a évolué sur une importante période et un grand territoire, il est évident que l'accentuation a fortement évolué durant son existence. En effet selon certains linguistes, comme Lindsay (1894), estiment que lors de la période pré-classique, l'accentuation en latin était réalisée sur la syllabe initiale. Néanmoins, dans cette approche nous allons nous centrer sur l'accentuation pendant la période classique.

L'accentuation du latin classique, se faisait en fonction de la loi de la pénultième. Cette règle expliquait qu'en latin, la nature de la voyelle pénultième déterminait la syllabe qui porterait l'accentuation. Il existait deux cas :

- le premier cas est si la pénultième est une syllabe lourde (une voyelle qui possède une consonne en coda ou bien une voyelle possédant une voyelle longue), elle portera l'accentuation
- le second cas est si la pénultième est une syllabe légère (une syllabe qui ne possède pas de consonne en coda et dont la voyelle est brève), dans ce cas là l'accentuation se portera sur l'antépénultième

Évidemment, cette loi n'est applicable qu'aux mots contenant au moins trois syllabes, dans le cas d'un mot dissyllabique ou monosyllabique, l'accentuation se fera sur la première voyelle du mot.

La loi indiquerait donc l'impossibilité d'accentuer au-delà de la troisième syllabe d'un mot, en partant de la fin. Cependant, Lindsay (1894) explique que cette loi semble ne pas s'appliquer sur les mots quadrisyllabiques dont les trois premières voyelles sont des voyelles courtes, comme dans « bálíneum ». Dans cet exemple nous pouvons voir que la pénultième et l'antépénultième sont toutes les deux des voyelles courtes et donc que l'accentuation se fait sur la syllabe initiale. Il existait d'autres exceptions comme le listent Lahiri, Riad et Jacobs (1999), par exemple l'utilisation de certains enclitiques comme « -ve », « -ne » ou encore « -que » imposait que l'accent se porte sur la syllabe précédant cet enclitique. Nous pouvons donc trouver des exemples comme « musáque » où l'accent se porte sur la pénultième alors qu'il s'agit d'une voyelle courte, alors que nous supposons trouver l'accent sur l'antépénultième dans cet exemple.

Enfin, le latin possédait aussi un accent secondaire, qui était moins prononcé que l'accent principal, sur les mots longs comme dans « ìntemerátus ». Ainsi, il semble que la voyelle finale des mots comprenant deux syllabes et plus soit toujours inaccentuée, cependant Lindsay liste dans son ouvrage certaines classes de mots qui ne respectaient pas cette règle : certains noms, adjectifs, formes verbales ou encore les mots finissant en « -c » ou en « -n ». Néanmoins, en dehors de ces quelques cas, l'accentuation en latin était régulière et s'appliquait grâce à cette règle.

Pour finir, selon Lindsay, l'accent secondaire pourrait expliquer l'évolution de l'accentuation entre la période pré-classique où l'accent se trouvait sur la syllabe initiale et la période classique où l'accent se trouvait sur la pénultième (ou l'antépénultième). En effet il explique que durant la période pré-classique, l'accent principal était sur la syllabe initiale et l'accent secondaire se trouvait plus tard dans le mot, sûrement dans les positions où l'accent principal se trouve dans la période classique. Ainsi au fil du temps, l'accent principal de la période pré-classique serait devenu un accent secondaire, l'accent secondaire prenant sa place.

2-) L'accentuation en français

Pour pouvoir aborder les évolutions qui ont mené du latin vers le français, il nous est aussi important de comprendre comment le français moderne fonctionne. Le français est ainsi donc une langue descendant du latin vulgaire, qui était la langue parlée populaire. En effet, suite aux nombreuses conquêtes de l'Empire Romain, le latin s'est répandu sur un territoire s'étalant de l'océan Atlantique à la mer Noire formant un continuum linguistique qui n'est interrompu qu'à l'est de l'Italie, séparant la langue roumaine des autres langues romanes. La langue qui est souvent utilisée comme français dit « standard » ou de référence, correspond à la version parisienne du français (ou par extension, la variété septentrionale de la langue), nous ne pouvons pourtant pas négliger le fort nombre de variantes dites dialectales de la langue. Le français ne se limite pas seulement à la France, nous pouvons retrouver des communautés natives dans bien d'autres pays : en Belgique (en Wallonie, à Bruxelles et dans certaines communes autour), en Suisse (en Suisse Romande), au Luxembourg, à Monaco, dans les îles anglo-normandes ou encore dans la vallée d'Aoste en Italie. Si ces territoires sont tous limitrophes de la France, le français s'est répandu bien au delà du continent européen, et ce à cause de la colonisation. Le français est donc la langue native des Québécois et des Acadiens au Canada, des Cajuns aux États-Unis, des habitants des territoires et

départements d'outre-mer français dans les Antilles, en Guyane, dans l'Océan Indien ou dans le Pacifique. Le français est aussi une langue importante en économie, en politique et en diplomatie (elle est d'ailleurs l'une des langues officielles de l'ONU), et reste une langue importante dans le monde des affaires et des sciences au Maghreb ou en Afrique Subsaharienne. Ainsi, le français est une langue variée, bien que nous allons nous concentrer sur le français qui sert de référence (soit la variété hexagonale septentrionale de la langue), il faut garder à l'esprit que le français parlé à Paris est différent de celui parlé à Montréal, lui même différent de celui parlé à Abidjan et que ce que nous allons expliquer ne s'applique pas forcément aux variantes non septentrionales hexagonales du français.

Ainsi, avant d'aborder l'accentuation du français, il est important que nous voyons l'inventaire des sons de la langue française pour pouvoir faire une première comparaison avec les sons que possédaient le latin classique.

(4) Consonnes du français selon Gess, Lyche et Meisenburg (2012)

	Labiales		Postérieures		Alvéolaires		Alvéo-Palatales		Palatales		Vélares		Uvulaires	
Occlusives	p	b	t	d							k	g		
Fricatives	f	v			s	z	ʃ	ʒ						
Liquides						l								ʁ
Nasales		m		n					(ŋ)		(ŋ)			

(5) Voyelles et semi-voyelles du français selon Gess, Lyche et Meisenburg (2012)

	Antérieures				Postérieures			
	Non-arrondies		Arrondies		Non-arrondies		Arrondies	
Hautes	i	j	y	ɥ			u	w
Semi-Hautes	e		ø				o	
Semi-Basses	ɛ	œ		(ə)			ɔ	
Basses	a					(ɑ)		

	Antérieures				Postérieures			
	Non-arrondies		Arrondies		Non-arrondies		Arrondies	
Hautes								
Semi-Hautes								
Semi-Basses	ẽ	œ̃					õ	
Basses						ã		

En regardant les phonèmes présents dans le français moderne, nous pouvons remarquer que le système consonantique a fortement changé, certains sons disparaissent comme la consonne fricative glottale [h], et d'autres apparaissent comme la consonne fricative voisée [β]. Nous pouvons aussi remarquer que les consonnes sourdes [f] et [s] du latin ont en français moderne leurs équivalentes voisées, à savoir [v] et [z]. En règle générale, nous pouvons voir que le français possède un inventaire de consonnes plus varié et plus important que le latin.

Cependant, les changements les plus importants se sont effectués dans le système vocalique.

Nous pouvons dans un premier temps constater la disparition des diphtongues qui étaient présentes en latin. Nous pouvons aussi voir que l'opposition entre voyelles brèves et voyelles longues qui existait en latin a totalement disparu en français. Si nous nous basons sur Boyd-Bowman (1980), cela s'explique car en latin vulgaire cette opposition entre les voyelles longues et brèves avait déjà disparu et seulement une seule diphtongue du latin classique était utilisée.

Le français moderne possède cependant bien plus de voyelles que le latin classique comme la voyelle ouverte postérieure arrondie [ɑ]. Néanmoins, cette voyelle en français standard tend à disparaître, surtout chez les locuteurs plus jeunes où nous ne retrouvons presque plus aucune occurrence de cette voyelle. Nous pouvons rappeler que le français possède aussi des voyelles nasales à savoir : [ã], [ẽ], [õ] et [œ̃].

Généralement, l'inventaire des sons en français s'est enrichi au fil des siècles et il représente aujourd'hui un système plus vaste et plus varié que l'inventaire des sons du latin classique.

Il est important de rappeler que cet inventaire ne représente que le français dit « standard ». Par exemple, Martinet (1969) expliquait que dans la langue parlée dans un axe allant des Ardennes à la Bourgogne, en cas de présence d'un e final muet, la voyelle aura tendance à être allongée, ainsi donc dans ces versions du français nous pouvons supposer qu'il existe encore des voyelles longues dans certains environnements. En Belgique, la distinction entre [a] et [ɑ] existe toujours, la voyelle ouverte postérieure arrondie joue donc encore un rôle dans le français parlé en Belgique. Pour finir, le français parlé au Québec comporte encore un système de diphtongues mais aussi de consonnes affriquées. Pourtant, dans ce mémoire nous ne prendrons que les voyelles du français

standard bien que cela ne représente pas l'entièreté des phonèmes présents dans l'ensemble des variétés de la langue.

Avant de commencer à détailler comment l'accentuation fonctionne en français, nous pouvons avoir deux hypothèses : en nous basant sur le latin, et au vu de la disparition des diphtongues et des voyelles longues, nous pourrions supposer qu'en français moderne, l'accent est soit toujours sur l'antépénultième (si le mot comporte au moins trois syllabes) vu que la pénultième sera toujours une voyelle courte, nous pourrions supposer que l'accent se réalisera sur une syllabe antérieure (s'il y en a plus). Ou bien, ne voyant aucune voyelle longue ou de diphtongue, l'accentuation se portera tout simplement sur la pénultième.

Cependant, il n'en est rien. L'accentuation du français semble en bien des aspects se différencier de l'accentuation de la langue latine. Corine Astésano et Roxane Bertrand (2016) commencent en décrivant l'accentuation de la langue française comme « un défi pour la phonologie prosodique ». En effet, ces deux linguistes expliquent que le français semble être la seule langue connue où l'accentuation ne se fait pas simplement à l'échelle d'un mot, mais bien sur un ensemble de groupe de mots. Afin de mieux comprendre ce système accentuel, prenons un exemple.

(6) Grille métrique du syntagme le président grec par Delais-Roussarie et Di Cristo

			
	*		*	*
*	*	*	*	*
lə	pʁe	zi	dā	gʁɛk

Cette grille métrique nous indique l'accentuation du syntagme « Le président grec » en français. Les astérisques représentent la hauteur de l'accentuation. Nous pouvons donc voir que pour ce syntagme, la syllabe la plus accentuée est la dernière (qui constitue aussi un mot monosyllabique). Ceci nous montre que l'accentuation de la langue française ne se fait pas au niveau lexical mais au niveau du syntagme.

Néanmoins, il serait réducteur de penser que l'accentuation dans la langue française n'est représentée que par l'accentuation de la dernière syllabe d'un groupe de mot. En effet, si nous regardons notre grille métrique en (6), nous pouvons remarquer que la première

syllabe et la dernière syllabe du mot « président » (qui possède trois syllabes) sont plus accentuées que la syllabe centrale, tout en étant moins accentuées que la dernière voyelle du syntagme. Il existe deux explications qui vont nous aider à définir l'accentuation de la langue de Molière. La première, c'est bien que l'accentuation se fasse au niveau du syntagme, cela ne signifie en aucun cas que les autres mots du syntagme ne possèdent aucune accentuation, comme l'indiquent Astésano et Bertrand (2016) dans leur article. Il existe ainsi un système d'accentuation qui se trouvera sur la syllabe finale du mot. C'est d'ailleurs ce que nous pouvons voir dans le mot « président », la dernière syllabe [dã]. Nous pouvons voir un autre élément sur cette syllabe. En effet dans cette grille métrique nous pouvons voir une ligne entre les astérisques représentant la hauteur de l'accentuation de la syllabe. Cette ligne représente un un phénomène de désaccentuation de la syllabe finale de « président ». Ce phénomène se déroule car la syllabe finale de ce mot est suivi par un monosyllabique qui se trouve en position finale de syntagme (et qui donc sera porteur de l'accent principal en français). Ainsi, le locuteur français pour éviter que deux syllabes avec un fort niveau d'accentuation entrent en contact aura tendance à désaccentuer la syllabe finale d'un mot si le mot suivant porte l'accent de phrase.

Le système accentuel du français possède aussi un accent initial comme nous pouvons le voir sur la syllabe [pʁɛ] de « président ». Cet accent représente un accent d'insistance, selon Astésano et Bertrand cet accent a une fonction de ré-équilibre rythmique dans un syntagme de plus de cinq syllabes. Dans le cadre de la désaccentuation d'une syllabe finale, pour éviter d'avoir deux syllabes accentuées qui se suivent, le locuteur français utilisera l'accent initial pour équilibrer l'accentuation. Nous pouvons d'ailleurs ajouter que l'analyse de Astésano et Bertrand semble prédire que dans le groupe de mots que nous avons représentés en (6) il n'y aura pas de désaccentuation. Dans les syntagmes plus courts, cet accent initial aura tendance à s'effacer au profit de l'accent final. Nous pourrions ainsi donc avoir la grille métrique en (7).

(7) Grille métrique du syntagme le président

*	*	*	*
*	*	*	*
lə	pʁɛ	zi	dã

Dans ce syntagme, nous pouvons voir que l'accent se porte sur la dernière syllabe. Nous pouvons aussi constater en comparant avec (6), que la syllabe [dã] est plus fortement accentuée car ici elle constitue la dernière syllabe du groupe.

Cependant, la grille métrique en (8) pourrait aussi représenter une accentuation correcte de la langue française.

(8) Grille métrique du syntagme le président



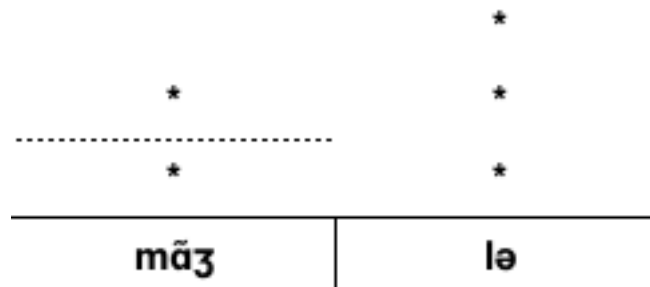
Ici, nous pouvons voir que la syllabe finale [dã] reste la syllabe la plus accentuée du syntagme à cause de sa position finale à la fois du mot et du syntagme. Néanmoins nous remarquons que la syllabe initiale du mot « président » [pʁɛ] est plus accentuée qu'en (7). Cela s'explique car l'accent initial en français ne remplit pas seulement une fonction d'équilibrage rythmique, mais il peut être également utilisé dans le but d'insister sur le mot qui va être dit. Selon Astésano et Bertrand, l'accent initial pourrait aussi permettre de palier aux faiblesses de l'accent final dans certains contextes.

Les éléments que nous venons d'expliquer, nous indiquent que le français possède une accentuation en syllabe finale de mot en plus de l'accent final de syntagme. Il existe d'ailleurs des phénomènes dans la prononciation du français parlé qui renforcent l'idée que le français possède un accent sur la dernière syllabe de chaque mot. Comparons deux grilles métriques.

(9) Grille métrique du syntagme *Nous le mangeons*



(10) Grille métrique du syntagme *Mange-le*



Ces deux grilles comparent l'accentuation entre le syntagme « nous le mangeons » et le syntagme impératif « mange-le ». Comme nous pouvons le voir, l'accentuation se trouve bien sur la syllabe finale du syntagme, nous pouvons aussi remarquer que dans le syntagme en 10, la finale « ge » n'est pas représenté, cela est dû au fait qu'en français si la finale est composée d'un schwa, elle ne peut pas porter l'accentuation. Dans le syntagme en (10) nous retrouvons aussi le phénomène de désaccentuation que nous avons évoqué et ce pour deux raisons : [māʒ] constitue le premier mot du groupe, ainsi l'accent d'insistance n'est pas obligatoire. De plus le verbe est lui même suivi d'un mot monosyllabique se trouvant en position finale de syntagme (et qui sera porteur de l'accent de phrase). Ainsi pour équilibrer l'accentuation un locuteur pourra désaccentuer [māʒ]. Néanmoins, un autre élément peut nous intéresser. Dans son traité du e caduc, Grammont (1916) explique que la voyelle « e » à tendance à tomber si elle est en position inaccentuée (il appelle cela un e caduc qu'il définit par l'ensemble des e en positions inaccentuées qui sont susceptibles de tomber) . Ainsi, en français standard, le syntagme en (9) aura tendance à être prononcé [nʊlmāʒɔ̃] avec le « e » qui s'effacera. A l'inverse, si

nous regardons le syntagme en (10), nous pouvons remarquer que le « e » de mange ne se prononcera pas. Ainsi, en (10), bien que [mãʒ] soit la première syllabe du syntagme peut être plus accentué que la première syllabe du syntagme en (9) (si nous omettons la désaccentuation) car il s'agit de la syllabe finale et unique du verbe, et [lə] indique que l'impératif sera accentué car cela représente la dernière syllabe du syntagme. Dans ce contexte, le e ne peut être caduc et sera prononcé. Ce qui indique que le français accentue toujours, sans exception la dernière syllabe du groupe. Mais prenons deux derniers exemples pour voir un autre cas où l'accentuation joue un rôle sur la prononciation.

(11) Grille métrique du syntagme *porte-crayon*

			★
	★		★
★	★	★	★
lə	pɔʁt	kʁɛ	jɔ̃

(12) Grille métrique du syntagme *garde-chasse*

			★
	★		★
★	★	★	★
lə	gɑʁ	dɑ	ʃas

Le premier syntagme « le porte-crayon » vient de l'article de Léon et le second syntagme « le garde-chasse » vient de Martinet (1969). Les deux chercheurs ont analysé le comportement du e caduc en fonction de l'accentuation.

Si nous regardons le premier exemple, nous pouvons voir que la syllabe finale est la plus accentuée car elle se trouve en fin de syntagme. Nous pouvons aussi voir que [pɔʁt] possède un accent final vu que « porte » ne possède qu'une seule syllabe prononcée car

le e final n'est pas censé se prononcer. Ici Léon (1992) justifie la non-prononciation du e final car le second mot composant « porte-crayon » possède deux syllabes et qu'il existe une syllabe qui se trouve entre celle qui porte l'accent finale de « porte » et celle qui porte l'accent final de « crayon » et du syntagme.

Le syntagme en (12) représente un autre cas de figure. Nous pouvons voir que tout comme en (11), l'accent final du syntagme se trouve bien sur la dernière syllabe [ʃas], et que [gav] porte bien un accent final car « garde » ne possède qu'une seule syllabe prononcée. Cependant, ici le e est bien prononcé et se trouve dans une syllabe inaccentuée. Martinet (1969) explique que si le e ne chute pas dans cet exemple, les syllabes [gavd] et [ʃas] seraient toutes les deux accentuées et côte à côte ce qui poserait problème vu que nous sommes en présence d'un mot composé : garde-chasse.

Les différents éléments que nous avons décrits nous permettent donc de comprendre l'accentuation de la langue française. Le français possède une caractéristique qui lui semble propre, ou qui du moins n'est pas fortement répandue dans les langues du monde, la principale accentuation ne se fait pas au niveau lexical mais au niveau d'un syntagme complet. L'accentuation en français, tout comme en latin, possède deux accents. Un accent final qui est présent sur la syllabe finale des mots (exception faite si la dernière syllabe se compose d'un schwa ou si le mot est suivi d'un monosyllabique qui est en position finale de syntagme) et est plus fort sur la syllabe finale du syntagme, et un accent initial qui n'est pas obligatoire et qui peut servir : ou dans un but de ré-équilibre rythmique, ou dans le but d'insister sur un mot. De ce fait, nous pouvons voir que l'accentuation entre le latin et le français est très différente. L'accentuation en latin classique se faisait dans la plupart des cas en fonction de la composition de la syllabe (s'il s'agissait d'une syllabe lourde ou pas), il existait un accent secondaire sur la première syllabe si le mot était long et l'accent se présentait sur tout les mots. En français, l'accent est régulier (toujours sur la syllabe finale), l'accent initial est optionnel et l'accentuation se fait principalement au niveau d'un groupe de mots. Ainsi, nos premières hypothèses sur l'accentuation du français en prenant les paramètres d'accentuation du latin se sont révélées fausses et pendant les deux derniers millénaires l'accentuation a énormément évolué. En réalité, nous ne pourrions voir qu'un seul point de rapprochement entre les deux systèmes d'accentuations. Comme nous l'avons dit, en latin il existait un accent secondaire qui était présent sur la syllabe initiale des mots longs, et comme nous l'avons dit, l'accent initial en français peut apparaître dans un but de rééquilibre de l'accent sur

la syllabe initiale d'un mot ou dans le cadre d'un syntagme contenant au moins cinq syllabes. Nous pourrions donc supposer que l'accent secondaire du latin soit d'une certaine manière toujours présent en français sous la forme d'un accent initial optionnel. Cependant, en dehors de cette similitude, les systèmes sont bien différents. Afin de tenter d'expliquer comment nous sommes passés du système latin vers le système français, nous devons nous intéresser aux évolutions syllabiques et lexicales que le français a subies depuis le latin.

3-) Les principales évolutions syllabiques

Après avoir compris comment le latin et le français fonctionnent d'un point de vue phonologique et prosodique. Il est important de comprendre les différentes évolutions que la langue a connues d'un point de vue syllabique. En effet, les évolutions syllabiques jouent un grand rôle dans l'évolution des langues, en particulier d'un point de vue prosodique. Il est donc important avant de comparer nos deux modèles de comprendre les différentes évolutions syllabiques qui se sont déroulées au fil du temps.

a-) Syncope

Le premier phénomène qui a commencé à faire évoluer la prononciation mais aussi le vocabulaire du latin est la syncope. Nous pouvons définir la syncope comme un effacement de syllabes, de lettres ou de phonèmes au milieu d'un mot. Un exemple bien connu en français est le mot « monsieur » qui tend à se prononcer « msieur » chez certains locuteurs (souvent jeunes et dans des contextes familiers). Nous pouvons aussi citer l'exemple « djà » ou « t'sais » venant de « déjà » ou de « tu sais ». Nous pouvons le voir dans ces trois exemples, la voyelle de la syllabe initiale tombe et donne donc une prononciation différente du syntagme.

De nombreuses syncopes ont eu lieu dans la langue latine, et pas forcément limitées au niveau de la langue dite standard. Lindsay (1894) cite le cas du mot « magnolia » qui s'écrivait « mgnolia » à Préneste, une ville qui se trouve à moins de quarante kilomètres de l'actuelle ville de Rome, cette orthographe laisse à penser que les locuteurs du latin de

cette ville avait tendance à procéder à une syncope de la première syllabe de certains mots.

Ainsi, plusieurs syncopes se sont déroulés au fil du temps. Lindsay explique que la première que nous connaissons dans la langue latine date de la période pré-classique, dit autrement quand le latin était toujours une langue vivante pratiquée de manière native. Cette syncope s'est déroulée sur les mots de quatre syllabes dont les trois premières étaient légères et dont l'accent se trouvait sur la syllabe initiale. Ainsi donc, le mot « *ōpītīmus* » est devenu à cette époque « *optimus* ». Comme nous pouvons le voir, cette syncope s'est faite en fonction de l'accentuation ce qui nous indique bien que la motivation des syncopes est due à des éléments prosodiques. Néanmoins, les données disponibles semblent indiquer que cette syncope était généralisée sur l'ensemble des voyelles e et i courtes se trouvant dans la seconde syllabe (dit autrement, la syllabe suivant l'accentuation vu que dans le latin pré-classique l'accentuation se faisait sur la syllabe initiale). C'est pour cela que des mots comme « *cālīdus* » sont devenus « *caldus* » ou encore « *balineum* » qui est devenu « *balneum* ».

Cette syncope s'est même apparemment étendue avec une syncope de la syllabe suivant la syllabe accentuée. Ainsi « *objūrīgo* » est devenu « *objūrgo* ».

Cependant, si toutes les syllabes pouvaient subir une syncope, les voyelles se trouvant entre deux consonnes difficiles de prononcer l'une derrière l'autre se sont maintenues dans la langue latine. Nous pouvons citer l'exemple des voyelles se trouvant entre [n] et [m]. Ainsi, « *ānīma* » ne pouvait devenir « *anma* ».

Evidemment, notre but ici n'est pas de définir l'ensemble des syncopes que le latin a subi lors de son existence, mais seulement de montrer que durant la langue période où le latin fut parlé, plusieurs syncopes s'étaient déjà déroulées. Il est important de souligner que toutes les langues romanes ont connu des phénomènes de syncope des syllabes courtes et inaccentuées. Il semble pourtant que ces phénomènes aient été beaucoup plus nombreux dans les zones où les langues celtiques étaient parlées avant la conquête Romaine, comme la France ou le Nord de l'Italie, traditionnellement expliqué par l'influence des langues celtiques et de leurs systèmes d'accentuations, dont l'accent était apparemment plus fort qu'en latin.

Une syncope particulièrement intéressante pour expliquer l'évolution de la langue depuis le latin vulgaire s'appelle la syncope post-tonique. Cette syncope s'est déroulée quand le latin était devenu le Gallo-Roman. Cette langue était une forme de latin qui avait déjà bien

évolué depuis sa forme originelle et qui était parlée dans ce qui correspond plus ou moins aux frontières actuelles de la France pendant le début du Moyen-Âge.

Comme nous le disions, cette syncope était post-tonique, elle a ainsi concerné la voyelle suivant celle qui portait l'accentuation. Cependant, cette première syncope n'a pas concerné l'ensemble des mots de la langue, mais seulement les proparoxytons. Un proparoxyton désigne un mot dont l'accent est placé sur la syllabe antépénultième. Prenons un exemple.

« cólaphum »

Ce mot latin, désignant « coup » porte l'accent sur la syllabe antépénultième. Ainsi, la syncope post-tonique de l'époque Gallo-Romane a transformé ce mot en « colpum ». Comme nous pouvons le voir, la syllabe qui suivait celle portant l'accent a disparu. De ce fait, ce mot est désormais un paroxyton, dit autrement un mot dont l'accent se réalise sur la pénultième. De ce fait, cette syncope a transformé l'ensemble des proparoxytons du Gallo-Roman en paroxytons. Au point que selon Roca (1999), le français moderne ne possède plus aucun mot proparoxytonique (ce qui en soit le distingue des langues romanes voisines que sont l'espagnol ou l'italien qui en possèdent toujours).

Cette syncope représente ainsi donc la perte d'un accent proparoxytonique (ou qui se place sur l'antépénultième) dans le Gallo-Roman, ce qui en soi nous montre que les évolutions syllabiques ont bien joué un rôle dans l'évolution de la prosodie de la langue française. Cette syncope post-tonique a d'une certaine manière continué plus tard dans l'histoire de la langue : lors des emprunts. Lors de l'emprunt de mot, il a été constaté que la voyelle pénultième tombait, ce qui pouvait aussi entraîner des modifications consonantiques comme dans « títulum » qui deviendra « titre », ou encore « Lóndinum » qui deviendra « Londres ». Nous pouvons voir que dans notre dernier exemple, la consonne finale a disparu. Ceci n'est pas en lien avec la syncope mais avec une autre évolution syllabique de la langue : l'apocope (que nous analyserons dans la sous-partie c).

b-) Réduction des voyelles inaccentuées

La réduction des voyelles inaccentuées concerne les voyelles dites atones. Comme nous l'avions évoqué lorsque nous avons décrit le système phonologique du français, le système vocalique a énormément évolué lors de ces deux derniers millénaires. Dans un

premier temps, le français a perdu la distinction entre les voyelles brèves et les voyelles longues, pourtant nécessaire à l'accentuation du latin, mais le français a aussi perdu toutes les diphtongues que possédait la langue latine.

Selon Lindsay (1894), nous retrouvons cette tendance de réduction des voyelles dans la langue parlée de nos langues modernes comme dans la syllabe finale de « father » en anglais, dont l'accentuation sera beaucoup plus faible sur la syllabe finale que dans l'initiale. Lindsay (1894) explique que tout comme pour la syncope, le latin avait déjà connu un processus de réduction de ses voyelles inaccentuées lorsqu'il s'agissait encore d'une langue parlée. À cette époque, ce phonème s'est surtout concentré sur les syllabes finales car elles étaient (sauf quelques rares exceptions) inaccentuées étant donné que la voyelle finale ne peut porter l'accent.

Nous le voyons une fois de plus, durant la longue période où le latin fut parlé, la langue n'a cessé d'évoluer au grès des générations. Ces changements ont ainsi donc continué en latin vulgaire et en Gallo-Roman. Richter (1934) estimait que lors de l'apocope (dont nous parlerons plus tard) qui s'est déroulé lors du Gallo-Roman, les voyelles des syllabes finales inaccentuées ont fortement évolué. En effet, les voyelles finales inaccentuées (à l'exception notable de la voyelle [a]) sont devenues des schwas. Ces voyelles [ə] se sont même petit à petit effacées au point de faire disparaître la voyelle finale dans l'apocope. Vu que nous voulons nous intéresser plus en profondeur au phénomène d'apocope, nous allons arrêter de parler du phénomène de réduction des voyelles inaccentuées, cependant nous pouvons déjà tirer une première conclusion concernant l'évolution de l'accentuation qui a amené aux caractéristiques prosodiques du français moderne dont nous avons déjà parlées : selon Richter (1934), cette apocope s'est déroulée avant la fin du neuvième siècle après Jésus-Christ, cela nous indique ainsi qu'à cette époque, la voyelle finale était encore et toujours inaccentuée en français. Ainsi à cette époque, l'accentuation sur la syllabe finale comme en français moderne n'existait pas encore.

Qui plus est, il est important de noter que des phénomènes de réduction de voyelles inaccentuées ont été observés dans d'autres langues romanes comme l'Italien. En effet, le mot latin « dēbīlis » est devenu « debole » dans la langue de Dante. Ici, nous avons un exemple où une voyelle finale inaccentuée a été remplacé par une voyelle plus ouverte. Nous pouvons remarquer que tout comme en Gallo-Roman, la voyelle inaccentuée a été remplacée par un schwa.

c-) Apocope

L'apocope est une troncation qui vise à supprimer des phonèmes en fin de mot, et qui s'oppose à l'aphérèse où des phonèmes disparaissent en début de mot. Les langues étant en perpétuelle évolution, il existe un nombre important d'instances d'apocope que nous pourrions décrire comme « récentes » dans la langue française car elles sont apparues pendant ce dernier siècle au rythme des évolutions du langage en particulier chez les nouvelles générations. Ainsi donc il n'est pas rare d'entendre « resto » pour désigner un « restaurant », « télé » quand on parle de la « télévision » ou encore « gym » quand on parle de « gymnastique ». Ce phénomène n'est cependant pas récent dans la langue française.

Le latin de son temps déjà avait connu des phénomènes d'apocope de la syllabe finale. Par exemple Lindsay (1894) fournit l'exemple du mot latin « illīce » qui devint « illīc ». Ce premier exemple peut nous rappeler ce que nous expliquions dans la partie précédente avec la voyelle finale (qui était un schwa) qui avait eu tendance à disparaître en Gallo-Roman. Cependant, en latin l'apocope ne s'est pas seulement déroulée sur des voyelles, comme nous le montre l'exemple suivant, toujours extrait du livre de Lindsay. En latin, le mot « nostrātis » fut petit à petit remplacé par sa version apocopée « nostras ». Comme nous pouvons le voir dans ce second exemple, l'apocope n'a pas seulement supprimé la voyelle de la dernière syllabe mais aussi la consonne précédente, seule la coda fut conservée.

Nous pouvons le voir, le latin a donc connu plusieurs phénomènes d'apocope dans sa version que nous pourrions appeler « standard ». En effet, il semblerait que dans certaines variantes dialectales de la langue, des phénomènes d'apocope ont aussi eu lieu par exemple dans la version du Latin parlée dans la région de l'Ombrie, région se situant dans le centre de l'Italie moderne où « pācris » est devenu « pacer ». Dans cet exemple nous pouvons donc voir que la voyelle finale de la version originelle du mot s'est effacé (ainsi que la coda) et que les locuteurs ont ajouté une autre voyelle entre la consonne « c » et la consonne « r ».

D'un point de vue plus diachronique, des apocopes se sont déroulées dans d'autres langues romanes, par exemple en l'Italien où le mot « virtù » vient du mot « virtutem ».

Le français n'a ainsi donc pas fait exception à ces phénomènes d'apocope, comme nous l'avons dit, le français connaît toujours des phénomènes de troncation en particulier dans la langue parlée et en a connu par le passé.

En effet selon Richter (1934), l'apocope en français au cours de son évolution depuis le latin vulgaire s'est déroulée entre la fin du 7ème et la fin du 9ème siècle. Cette apocope prend suite à la réduction des voyelles inaccentuées que nous avons détaillée dans la partie précédente. De fait, à cette époque en Gallo-Roman, les mots dont la voyelle finale était inaccentuée avaient désormais comme voyelle finale un [ə] (exception faite des mots finissant par [a]).

L'apocope dont nous parlons a donc tout simplement fait effacer ces voyelles finales inaccentuées finissant par un [ə]. Cependant, il serait simpliste de croire que cette apocope s'est déroulée sur l'ensemble des mots. En effet certains contextes n'ont pas connu d'apocope et nous pouvons en identifier trois :

- le premier contexte est si la voyelle se trouvait avant une coda finissant par [nt] comme dans « deivent ». Dans ces contextes, la voyelle [ə] était nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes ce qui aurait été difficile pour un locuteur à prononcer (dans notre exemple donné, [ə] était nécessaire pour éviter d'avoir à prononcer [deivnt]).
- le second contexte était si la voyelle finale était précédée par une consonne affriquée comme dans l'exemple [atʃə]
- enfin le dernier contexte était si la voyelle finale se trouvait après une liquide précédée par une obstruante comme dans l'exemple [feble]

Le point commun entre ces trois contextes est que la voyelle [ə] remplit une fonction de voyelle d'appui et elle était donc nécessaire pour la prononciation.

Il peut d'ailleurs être intéressant de remarquer que le français moderne connaît un système d'apocope similaire avec le « e » dit caduc. En effet le premier contexte semble persister, alors que dans la variante septentrionale de la France, les e finaux ont tendance à ne pas être prononcé, il peut arriver que pour éviter la prononciation de trois consonnes, ou bien le e sera prononcé, ou bien un e épenthétique apparaîtra comme dans le syntagme « film russe » qui se prononcera [filməʁys]. Le second contexte n'existe plus car dans la variante dite standard du français, les consonnes affriquées ont disparu. Cependant, le contexte trois évolue encore dans le français actuel, en effet en français il semble de plus en plus courant que « quatre » se prononce [kat], autre se prononce [ot] ou encore sable se réalise [sab]. Nous pouvons ainsi donc voir que dans la prononciation,

il existe un phénomène d'apocope du [ə] qui a aussi tendance à effacer la liquide précédente.

Mais revenons-en au Gallo-Roman. L'apocope qu'a connue la langue ne s'est pas limitée aux mots existants dans la langue, ainsi de nombreux mots qui ont été intégrés dans la langue parlée plus tard ont vu leur syllabe finale disparaître aussi comme « virginem » qui est devenu « virge », ou encore « angelum » qui est devenu « ange ».

Cette apocope a ainsi donc profondément modifié la langue. Dans un premier temps elle a introduit des groupes de consonnes en position finale de mots ce qui était une exception auparavant. Mais secondement, elle a transformé les paroxytons (qui nous rappelons sont des mots dont l'accent se place sur la pénultième) en oxytons, ou dit autrement un mot dont l'accentuation se fera sur la syllabe finale.

Nous pouvons donc conclure cette première partie sur l'histoire de l'accentuation de la langue car nous sommes désormais en mesure de comprendre comment le français a obtenu son accentuation sur la syllabe finale. Le latin avait une accentuation qui se trouvait ou bien sur la syllabe pénultième ou bien sur la syllabe antépénultième en fonction de la longueur et du poids de la syllabe. Le français comme nous l'avions expliqué a perdu la distinction entre les voyelles longues et brèves mais a aussi perdu les diphtongues de son inventaire de phonèmes. Ainsi, nous avons vu que deux grandes étapes ont transformé l'accentuation de la langue française. La syncope, qui a amené à l'effacement de syllabes se trouvant en position non-finale de mot, a amenée à la disparition de l'accentuation sur l'antépénultième et donc la disparition des proparoxytons. La réduction des voyelles inaccentuées a facilité un phénomène d'apocope qui a amené à la disparition de la voyelle finale. Par ce processus, la syllabe pénultième qui portait l'accentuation s'est retrouvée en position finale du mot tout en continuant de porter la marque de l'accent, ce qui a fait des mots français des oxytons. Il existe enfin une dernière évolution qui ne repose pas sur la syllabe mais qui a profondément affecté l'accentuation de la langue française à savoir le passage d'un accent lexical à un accent de phrase. Dit autrement l'accent principal qui se portait sur l'échelle du mot en latin est devenu un accent principal à l'échelle d'un groupe de mots voir d'une phrase dans la langue française. De nombreux chercheurs ont étudié ce phénomène à l'instar de Marchello-Nizia (1995) Pope (1952). Selon Rainsford (2011), l'apparition d'une accentuation à l'échelle d'un groupe se serait déroulée pendant le Moyen-Âge entre le milieu du douzième et du treizième siècle. Selon lui à l'époque le français possédait une accentuation au niveau du mot et au niveau de la

phrase avec un accent principal sur la dernière syllabe de la phrase, tout comme en français moderne.

L'accentuation du français a donc été obtenue grâce à un processus long de modification syllabique et les éléments que nous avons fournis ci-dessus sont indispensables pour une meilleure compréhension de l'évolution de la langue. Cependant, il nous reste à voir dans quelles mesures ces phénomènes peuvent être expliqués et compris grâce aux deux modèles dont nous parlerons : le modèle de Scheer et la Théorie de l'Optimalité.

II - La théorie métrique

1-) La Théorie

Dans la partie précédente, nous avons expliqué le fonctionnement de l'accentuation du latin et du français. Notre analyse des évolutions syllabiques qui se sont déroulées au fil des siècles nous ont permis de constater que le français avait obtenu son accent final grâce à une succession de changements ce qui a résulté dans la disparition de l'accent proparoxyton et paroxyton au profit d'un accent oxyton dans la langue française. Il nous faut donc maintenant voir si ces évolutions peuvent fonctionner selon les modèles d'accentuation existants.

Dans cette partie, nous allons donc parler de la théorie métrique. La première forme de cette théorie fut développée par Liberman et Prince en 1977 suite à la thèse de ce premier sur l'intonation de l'Anglais où il tentait d'élaborer un moyen de représenter cet aspect de la langue de Shakespeare.

La théorie métrique repose sur une idée : l'accentuation dans une langue se fait en fonction d'un algorithme qui est propre à la langue. Liberman et Prince ont ainsi choisi une unité de base pour leur algorithme : le pied. Un pied est une unité dissyllabique qui se compose d'une syllabe dite forte et d'une syllabe dite faible. La syllabe forte, sera celle qui portera l'accentuation. Ainsi, pour comprendre la théorie métrique, il est important que nous comprenions le fonctionnement du pied et comment les différentes formes de pieds peuvent expliquer les différences accentuelles entre les langues. Ensuite, il nous faudra voir comment le latin et le français sont représentés au vu de la théorie métrique.

2-) Le pied

L'élément central de la théorie métrique est donc le pied qui se compose de deux syllabes dont l'une domine l'autre. Pour cette sous-partie, nous allons discuter les paramètres expliqués par Hayes (1981). Dans cette représentation, l'accentuation est vue comme le résultat d'un nombre d'interactions entre différents paramètres que les pieds et syllabes peuvent avoir au sein d'une langue. Il est important de préciser que dans cette

sous-partie nous n'allons pas détailler l'ensemble des paramètres possibles mais nous ne parlerons que des éléments qui nous intéressent dans notre analyse du latin et du français.

Selon Hayes, il existe quatre paramètres pour expliquer l'accentuation dans les langues. Le premier est « Syllabe droite dominante » et « Syllabe gauche dominante ». Ce paramètre détermine quelle syllabe du pied sera la syllabe forte et quelle sera la syllabe faible. Prenons un exemple :

(13) Représentation d'un pied à syllabe droite dominante

σ	σ
w	s

(14) Représentation d'un pied à syllabe gauche dominante

σ	σ
s	w

Dans ces représentations, « s » signifie strong (que nous pourrions traduire par dominante) et « w » signifie weak (que nous pourrions traduire par dominée). Ainsi donc, il existe deux types de syllabes : les syllabes WS, où la syllabe droite domine, et les syllabes SW, où la syllabe gauche domine.

Le second paramètre est la différence entre les langues dites attachées et les langues non-attachées. Pour une langue attachée, l'accentuation se trouvera à une distance constante par rapport à la limite du mot. Pour une langue non-attachée, l'accentuation ne se trouve pas à une distance constante par rapport à la limite du mot. Afin d'illustrer, prenons des exemples du français et du latin.

(15) pre.si.'dent

(16) dor.'mir

(17) im.po.ssi.bi.li.'té

(18) ar.'gen.tum

(19) 'pa.ter

(20) ho.'mi.ni.bus

Les exemples en (15), (16) et (17) nous viennent du français et nous prouvent que le français est une langue attachée car l'accentuation se trouve toujours sur la dernière syllabe du mot. Il n'existe donc aucune syllabe entre la syllabe accentuée et la limite du mot et ceci est une constante dans la langue française. Les exemples en (18), (19) et (20) nous prouvent que le latin est une langue dite non-attachée car la distance entre la syllabe accentuée et la limite du mot varie. Seulement une syllabe sépare la syllabe accentuée de la limite du mot en (18) et (17), mais deux syllabes séparent la syllabe accentuée de la limite de mot en (20). Ceci s'explique car en (18), la syllabe pénultième est une syllabe lourde et elle portera ainsi donc l'accent, alors qu'en (20) la pénultième est une syllabe brève qui ne peut pas porter l'accent, ainsi l'accent se trouve sur la syllabe antépénultième. Enfin l'exemple en (19) nous montre que la finale ne peut pas porter l'accent en latin (nous expliquerons plus tard comment la théorie métrique explique cela).

Le troisième paramètre est si l'accentuation se fait de gauche à droite ou si elle se fait de droite à gauche. Ce paramètre définit de quel côté du mot l'accentuation commencera à se faire comme nous pouvons le voir ci-dessous.

(21) Représentation d'une accentuation de gauche à droite

'ba.li.neum

σ σ $\langle \sigma \rangle$

S W

(22) Représentation d'une accentuation de droite à gauche

ta.'ta.ta

σ σ σ

S W

Les représentations en (21) et en (22) nous indiquent que le sens dans lequel l'accentuation se fait jouera une influence sur la syllabe sera accentuée. Dans un mot de trois syllabes, un système où l'accentuation se fait de gauche à droite aura pour syllabe

accentuée la syllabe initiale, alors qu'un système où l'accentuation se fait de droite à gauche, la syllabe centrale sera celle qui porte l'accent.

Enfin, il reste un dernier paramètre : la sensibilité à la quantité, ou l'insensibilité à la quantité. Une langue qui possède une sensibilité à la quantité déterminera la syllabe accentuée en fonction de sa composition. En général dans ces langues, la syllabe accentuée sera dite lourde et possèdera une consonne en coda, une voyelle longue ou une diphtongue. Une langue qui est insensible à la quantité ne déterminera pas la syllabe accentuée en fonction de la composition des syllabes.

Les exemples en (15), (16), (17), (18), (19) et (20) nous montrent qu'en latin, l'accentuation de la syllabe se fait en fonction de la présence ou non d'une syllabe lourde en position pénultième, ce qui indique que la langue est une langue sensible à la quantité. À l'inverse, en français l'accentuation se fait toujours sur la syllabe finale et ce sans distinction par rapport à la composition de la syllabe, il s'agit donc d'une langue insensible à la quantité.

Hayes a prédit que quatre types de langues existent :

- les langues insensibles à la quantité avec une syllabe gauche dominante
- les langues insensibles à la quantité avec une syllabe droite dominante
- les langues sensibles à la quantité avec une syllabe gauche dominante
- les langues sensibles à la quantité avec une syllabe droite dominante

Avant d'expliquer les différents types de pieds pour comprendre comment ces langues fonctionnent, revenons à l'exemple en (21). Nous pouvons voir dans la représentation que la dernière syllabe semble être effacé. Nous sommes en présence d'un cas d'extramétricalité. Nous pouvons parler d'extramétricalité quand un élément phonologique (il peut s'agir d'une syllabe, d'une consonne, d'une voyelle, d'une more...) se trouvant en bordure de mot (ou bien à l'initial ou bien en final) est invisible lors de la détermination de l'accentuation. Nous parlons de cet élément issu de la théorie métrique, car le latin possède cette caractéristique. Comme nous l'avions dit dans la première partie de ce mémoire, quand une syllabe est finale en latin et si nous sommes en présence d'un mot possédant au moins deux syllabes : la finale ne peut porter l'accent. Reprenons les exemples que nous avons.

(23) ar.'gen.tum

σ σ <σ>

(24) 'pa.ter

σ <σ>

(25) ho.'mi.ni.bus

σ σ σ <σ>

Nous le voyons, en latin quand un mot possède plus de deux syllabes, la syllabe finale ne peut porter l'accent et donc par définition se trouve en position d'extramétricalité. De par cette position, l'accent se trouvera ou sur la pénultième ou sur l'antépénultième en fonction de la composition de la voyelle. D'ailleurs, dans le cas où le latin ne posséderait pas d'extramétricalité, l'accentuation se ferait de la manière suivante.

(26) ar.gen.'tum

σ σ σ

(27) pa.'ter

σ σ

(28) ho.mi.ni.'bus

σ σ σ σ

Dans le cas d'absence d'extramétricalité, l'accent se placerait sur la syllabe finale de chaque mot des exemples ci-dessus. Ceci peut d'ailleurs nous amener à une première conclusion : vu que le français possède un accent final, nous pouvons considérer que l'algorithme définissant l'accentuation de la langue française a effacé la position extramétrique de la syllabe finale.

Dans les exemples en (26), (27) et (28) l'accent se trouve sur les syllabes finales car nous sommes en présence de syllabes lourdes en position finale. Ceci nous amène donc à nous demander comment les pieds fonctionnent et comment sont-ils représentés en fonction de la composition de la voyelle.

Nous avons expliqué que les différents paramètres développés dans la théorie métrique supposent qu'il existe quatre types de langues : les langues sont sensibles à la composition des voyelles ou non sensible à cette composition, les langues ont une voyelle droite dominante ou une voyelle gauche dominante. Chaque type de langue va ainsi donc amener à différents types de trochées que nous allons définir .

Hayes (1995) a ainsi proposé trois types de pieds pour expliquer les différents types de langues dont nous avons parlé. Le linguiste utilise la représentation (X .) pour désigner un pied dont la syllabe initiale domine la finale et la représentation (. X) pour désigner un pied dont la syllabe finale domine la syllabe initiale.

Le premier type de pied est le trochée syllabique qui est représenté ci-dessous.

(29) (X .)

$\sigma \sigma$

Ce type de pied est utilisé par les langues qui ne sont pas sensibles à la quantité des voyelles et dont la voyelle initiale domine la voyelle suivante. Pour ce type de pied, « σ » peut désigner aussi bien une syllabe lourde qu'une syllabe brève car il est utilisé pour les langues où l'accentuation ne se fera pas en fonction de la composition des voyelles.

Le second type de pied est le trochée moraïque en (29)

(30) (X .)

$\mu \mu$

Ce type de pied est utilisé pour les langues sensibles à la quantité des voyelles et dont la voyelle initiale domine la voyelle suivante. Pour ce type de pied, μ représente ou bien deux voyelles brèves, ou une voyelle lourde.

Enfin, le troisième type de pied est l'iambe illustré en (30).

(31) (. X) ou (x)

$\mu \sigma$

Ce type de pied est utilisé pour les langues sensibles à la qualité des voyelles et dont la voyelle finale domine la voyelle initiale.

Pour les pieds représentés en (30) et en (31), il est important d'introduire la notion de more. Une more est une unité de mesure du poids d'une syllabe. Une syllabe brève ne possèdera qu'une seule more alors qu'une syllabe lourde en possèdera deux.

Pour finir et avant de voir comment nous pouvons décrire l'accentuation du latin et du français grâce à la théorie métrique, il est important d'expliquer une dernière notion qui est celle de « End Rule ». Cette règle s'applique après l'assignation des pieds sur un mot et désigne quel pied portera l'accent principal. Il existe en deux types, « End Rule Final » qui assignera l'accent principal sur le dernier pied du mot, et « End Rule Initial » qui assignera l'accent principal sur le premier pied du mot.

Il est important de préciser que la théorie métrique couvre en réalité un aspect bien plus large et nous ne venons que d'expliquer des éléments de bases dont nous avons besoin pour comprendre le fonctionnement du latin et du français. Avant de continuer, il faut aussi noter que certains éléments n'ont pas encore été explicités et que nous y reviendrons lors de notre description des langues.

3-) Le latin et le français selon la théorie métrique

Maintenant que nous avons expliqué les fondations de la théorie métrique ainsi que les premiers éléments à comprendre pour pouvoir l'aborder, nous allons tenter de comprendre comment l'accentuation de chaque langue fonctionne selon la théorie métrique.

Commençons avec le latin en reprenant des exemples pour définir quel type de langue est le latin.

(32) 'ca.me.ram

(33) ar.'gen.tum

(34) ,vo.lup.'ta:. tem

Comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente, la théorie métrique suppose que chaque langue possède un algorithme afin de définir comment chaque mot va être accentué. Si nous reprenons les paramètres développés par Hayes, nous pouvons déjà dire que le latin est une langue sensible à la quantité des syllabes. En effet comme nous pouvons le voir dans les exemples (33) et (34) une syllabe lourde portera l'accent. Ainsi dans l'exemple (33), la syllabe est considérée comme lourde car elle possède une

consonne en coda. Dans l'exemple (34), la syllabe est considérée comme lourde car il s'agit d'une voyelle longue. Nous pouvons aussi déterminer qu'il s'agit d'une langue où la voyelle gauche est dominante (autrement dit la voyelle initiale du pied) car dans les exemples (32) et (34) la syllabe initiale du mot est accentuée, dans le premier exemple portant l'accent principal alors que dans le second exemple portant l'accent secondaire. Enfin, nous pouvons supposer que l'accentuation se fait de droite à gauche car si l'accentuation se faisait dans l'autre sens, la voyelle initiale du mot serait toujours accentuée comme nous l'avons vu en (21).

Au vu des exemples ci-dessus et comme nous l'avons dit lorsque nous avons explicité le concept d'extramétricalité, la dernière syllabe est constamment inaccentuée. Il s'agit du premier paramètre de l'algorithme déterminant l'accentuation du latin : rendre la syllabe finale du mot extramétrique pour empêcher qu'elle soit accentuée.

Ainsi donc, pour l'instant, l'accentuation de cameram se fait comme dans la représentation ci-dessous.

(35) ca. me. ram
 $\sigma \sigma <\sigma>$

Comme nous l'avons expliqué lorsque nous avons détaillé l'accentuation en latin, et comme nous le montrent les exemples en (32), (33) et (34) la syllabe pénultième portera l'accent principal à condition qu'il s'agisse d'une syllabe lourde (dit autrement, qui aura une consonne en coda, une voyelle longue ou une diphtongue). Cela signifie donc que dans le cas où le mot possède une syllabe lourde en position pénultième, celle-ci portera l'accent. Vu que le latin est une langue sensible à la quantité de la voyelle et que la syllabe dominante est la syllabe gauche du pied, nous aurons besoin d'un trochée moraïque. Il s'agira ainsi donc de la seconde étape de notre algorithme : construire un trochée moraïque sur la syllabe pénultième dans le cas où il s'agit d'une syllabe lourde, dans ce cas nous commencerons donc à assigner l'accent sur la limite droite du mot comme nous pouvons le voir en (36).

(36) ar. gen. tum
 $\sigma \sigma <\sigma>$
Trochée Moraïque (x)

Enfin, il nous reste deux dernières étapes. La première est l'attribution d'un trochée syllabique. Cette construction à l'inverse de la seconde étape se fera de gauche à droite, ce qui explique l'accent sur la syllabe initiale des exemples en (32) et (34). Il est important de préciser que cette construction ne peut se faire que dans deux contextes : si la pénultième n'est pas une syllabe lourde comme dans l'exemple (32), ou alors s'il y a au moins deux syllabes séparant la syllabe pénultième accentuée et la limite initiale du mot comme en (34).

La dernière étape enfin est la « End Rule », l'exemple en (34) nous indique que l'accent principal se trouve sur le dernier pied de la construction, dit autrement le latin possède une « End Rule Final ». Maintenant que nous connaissons les quatre étapes de l'accentuation du latin, regardons la dérivation des exemples en (32), (33) et (34). Précisons que pour ses dérivations nous utiliserons des mores « μ » pour rendre la compréhension plus simple.

(37) ca.me.ram
 μ μ < μμ >

Trochée Moraïque

Trochée Syllabique (X .)

End Rule Final (X)
 'ca. me. ram

(38) ar.gen.tum
 μμ μμ < μμ >

Trochée Moraïque (x)

Trochée Syllabique

End Rule Final (X)
 ar.'gen.tum

(39) vo.lup.ta:. tem
 μ μμ μμ < μμ >

Trochée Moraïque (x)

Trochée Syllabique (X .)

End Rule Final (X)
 ,vo.lup.'ta:. tem

Les dérivations en (37), (38) et (39) nous montrent que les étapes que nous avons déterminées pour l'algorithme représentent bien les étapes de l'assignation de l'accent en latin. Ainsi, l'algorithme d'accentuation de la langue latine sera le suivant, et est issu de l'article de Lahiri, Riad et Jacobs (1999) :

- a. La syllabe finale est extramétrique
- b. De droite à gauche, construction d'un trochée moraique (dans le cas de la présence d'une syllabe lourde)
- c. De gauche à droite, construction du ou des trochée(s) syllabique(s)
- d. End Rule Final

Nous allons maintenant aborder la représentation métrique de l'accentuation en français. Comme il a été dit dans la première partie de ce mémoire, l'accentuation de la langue française reste encore sujet à de nombreuses discussions sur son fonctionnement, ainsi dans nos recherches nous n'avons plus trouvé d'algorithme faisant consensus sur la construction de l'accentuation dans cette langue. Nous allons ici donc tenter de proposer une explication qui semble logique, cohérente, qui possède des caractéristiques que nous avons évoquées et que nous avons développées mais aussi en évoquant des caractéristiques présentes dans d'autres langues pour appuyer notre propos. Prenons donc trois mots en français pour comprendre l'accentuation et tenter de définir un algorithme.

(40) ,pre.si.'dent

(41) ,or.di.na.'teur

(42) ,a.bo.mi.na.'tion

Dans nos exemples ci-dessus, nous avons décidé d'aussi montrer l'accent d'insistance pour expliquer comment il est assigné même si comme nous l'avions précisé il n'est nullement obligatoire dans l'accentuation du mot et ces mots seraient accentués proprement si seul l'accent sur la syllabe finale était présent. En reprenant les paramètres par Hayes nous pouvons déjà déterminer certaines caractéristiques de la langue française. Tout d'abord, l'accentuation en français est constamment sur la syllabe finale et n'est nullement déterminé par la présence ou l'absence d'une syllabe lourde comme nous

pouvons le voir dans dans l'exemple 40, la syllabe initiale possède une consonne en coda et ne porte pourtant pas l'accent principal. Ainsi, vu qu'il s'agit d'une langue non sensible à la quantité des voyelles, nous pouvons déjà estimer que le français se construira à l'aide d'un trochée syllabique. Et comme nous le voyons, la syllabe initiale du mot porte l'accent d'insistance ce qui nous indique qu'en français la voyelle gauche est dominante.

Ceci nous pose un premier problème, en effet le trochée syllabique ne peut expliquer l'accent en position finale que nous pouvons voir en français, indépendamment du fait que l'accent soit assigné de droite à gauche ou de gauche à droite. La raison est simple : le trochée syllabique n'autorise pas les pieds monosyllabiques. De ce fait, il n'est pas possible d'avoir une syllabe finale portant l'accent si elle constitue un pied monosyllabique. Regardons comment l'accentuation serait si le français utilisait simplement des trochées syllabiques sans d'autres modifications, tout en respectant le « End Rule Final » que le français possède (le dernier pied de la construction étant celui qui porte l'accent principal).

(43) pre.si.dent

$\sigma \sigma \sigma$

Trochée Syllabique (X .)

End Rule Final (X)

'pre.si.dent

(44) pre.si.dent

$\sigma \sigma \sigma$

Trochée Syllabique (X .)

End Rule Final (X)

pre.'si.dent

(45) or.di.na.teur

$\sigma \sigma \sigma \sigma$

Trochée Syllabique (X .) (X .)

End Rule Final (X)

,or.di.'na.teur

(46) a.bo.mi.na.tion
 $\sigma \sigma \sigma \sigma \sigma$
Trochée Syllabique (X .) (X .)
End Rule Final (X)
, a.bo.'mi.na.tion

(47) a.bo.mi.na.tion
 $\sigma \sigma \sigma \sigma \sigma$
Trochée Syllabique (X .) (X .)
End Rule Final (X)
a.,bo.mi.'na.tion

Comme nous le voyons, que nous assignons l'accentuation de gauche à droite, ou de droite à gauche, nous ne retrouvons pas l'accentuation réelle de la langue française comme le montre les exemples (43), (44) et (45). Ainsi donc, les éléments que nous avons expliqués jusqu'à présent ne nous permettent pas d'expliquer le fonctionnement de l'accentuation du français ni même de déterminer un algorithme vu que nous ne pouvons pas déterminer comment obtenir un accent principal sur la syllabe finale du mot en utilisant le trochée syllabique.

Un début de réponse pour nous aider à déterminer l'algorithme de la construction de l'accent en français est apporté par Kiparsky (1991). Kiparsky a apporté une solution viable au problème du pied monosyllabique dans les trochées syllabiques à savoir : la syllabe catalectique. La syllabe catalectique est un élément prosodique (il peut s'agir d'une syllabe, d'une more...) sans réalisation phonologique qui est ajoutée en bordure de mot. Reprenons ainsi donc un exemple en supposant que la première étape de l'accentuation du français soit la présence d'une syllabe catalectique après la syllabe finale.

(48) pre.si.dent [σ]
 $\sigma \sigma \sigma \sigma$
Trochée Syllabique (X .) (X .)
End Rule Final (X)
,pre.si.'dent

L'exemple en (48) indique que la syllabe catalectique nous aide à obtenir l'accent principale sur la syllabe finale en ajoutant un constituant à la bordure finale du mot. Cependant, nous ne pouvons pas déterminer avec cet exemple dans quel sens nous devons commencer à construire les trochées. Il nous faut ainsi donc un mot avec un nombre pair de syllabes pour le savoir.

(49) or.di.na.teur [σ]
 σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .) (X .)
 End Rule Final (X)
 ,or.di.'na.teur

(50) or.di.na.teur [σ]
 σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .) (X .)
 End Rule Final (X)
 or.,di.na.'teur

L'exemple en (49) nous indique que si nous commençons à construire les trochées syllabiques sur le côté gauche, la syllabe catalectique sera un pied monosyllabique et que nous ne pourrons ainsi donc pas assigner l'accent sur la syllabe finale et que c'est la pénultième qui recevra l'accent. En bref, dans le cas d'un mot avec un nombre pair de syllabes, la construction des trochées syllabiques de gauche à droite rend la syllabe catalectique inutile et ainsi rend impossible l'attribution de l'accent principal sur la syllabe finale. Ainsi, et comme le montre l'exemple en (48), si nous voulons l'accent principal sur la syllabe finale du mot, nous avons besoin d'une syllabe catalectique et il faut que la construction des trochées syllabiques se fasse de droite à gauche. Cependant, l'exemple (50) révèle un autre problème, l'accent d'insistance qui se trouve sur la syllabe initiale du mot normalement, se trouve sur la seconde syllabe dans cet exemple.

Nous pouvons trouver un début de réponse à cette difficulté dans l'algorithme du latin. En latin comme nous l'avons vu, après avoir construit un trochée moraique de droite à gauche, nous devons construire un/des trochées syllabiques de gauche à droite. Nous pouvons donc essayer d'appliquer cela en français, en construisant un seul trochée

syllabique sur la finale et la syllabe catalectique pour commencer, et, ensuite, construire un/des trochées syllabiques en partant de la limite gauche du mot.

(51) or.di.na.teur [σ]
 σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 ,or.di.na.'teur

Comme nous le voyons avec cet exemple, en attribuant tout d'abord un trochée syllabique à droite, puis après en reprenant sur la limite gauche, nous obtenons la bonne accentuation. Cependant, en latin l'accentuation ne se limitait pas un seul trochée en partant de la limite gauche du mot et continuait comme dans l'exemple ci-dessous tiré de Lahiri, Riad et Jacobs (1999).

(52) lī. be. rā. ti. ō:. nem
 σ σ σ σ σ <σ>
 Trochée Syllabique (X)
 Trochée Syllabique (X .) (X .)
 End Rule Final (X)
 ,lī. be. ,rā. ti. 'ō:. nem

L'exemple ci-dessus montre bien que le latin ne se limitait pas seulement à un seul trochée syllabique en partant de la bordure gauche du mot mais en construisait plusieurs si le nombre de syllabe dépassait trois. Si nous suivions cette logique pour le français, nous pourrions avoir une dérivation comme en (53).

(53) a.bo.mi.na.tion [σ]
 σ σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .)
 Trochée Syllabique (X .)(X .)
 End Rule Final (X)
 ,a. bo. ,mi. na. 'tion

Cette dérivation nous indique que si le français possédait cette caractéristique, nous aurions plus qu'une seule syllabe possédant un accent secondaire ce qui n'est pas le cas, le français rappelle ne possède qu'un accent d'insistance sur sa syllabe initiale et qui est optionnel. De ce fait, nous pouvons supposer qu'après la construction du premier trochée syllabique sur la limite droite, le français n'assignerait qu'un seul trochée syllabique sur la frontière gauche du mot. D'ailleurs ce phénomène existe dans certaines langues comme le polonais, regardons la dérivation d'un exemple dans d'autres langues.

(54) za.do.wa.lo.na
 σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 ,za.do.wa.'lo.na

Nous le voyons, le polonais assigne dans un premier temps un trochée syllabique sur la frontière droite du mot, puis attribue un trochée syllabique sur la frontière gauche du mot. Ceci constituerait donc l'avant-dernière étape de l'algorithme accentuel du français (étape qui reste optionnelle et qui n'est pas obligatoire) avant la « End Rule Final ». De ce fait, nous pouvons proposer pour conclure un algorithme pour expliquer le fonctionnement de l'accentuation du français selon la théorie métrique et montrer la dérivation correcte du mot « abomination » pour montrer que cet algorithme fonctionne.

Algorithme de l'accentuation du français :

- a. Ajout d'une catalexis après la syllabe finale du mot
- b. De droite à gauche, construction d'un trochée syllabique qui a pour syllabe dominée la catalexis
- c. Optionnel : de gauche à droite, construction d'un trochée syllabique pour marquer l'accent d'insistance
- d. End Rule Final

(55) a.bo.mi.na.tion [σ]
 σ σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 ,a. bo. mi. na. 'tion

(56) le.pré.si.dent.grec [σ]
 σ σ σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 ,le. pré. si. dent. 'grec

Ces deux dernières dérivation illustrent l'accentuation de la langue française aussi bien à l'échelle du mot qu'à l'échelle du syntagme. L'algorithme d'accentuation de la langue française reposerait ainsi donc sur la construction d'un premier trochée syllabique sur la bordure droite d'un mot. Afin d'éviter un trochée monosyllabique, le français aurait développé une syllabe catalectique. Nous pourrions supposer que cette syllabe catalectique est en réalité une représentation prosodique sans réalisation phonologique de la voyelle qui s'est effacée lors de l'apocope. La catalexis serait donc directement liée à cette syllabe qui a disparu au fil du temps. En soi, cela peut sembler logique, en effet comme nous l'avions suggéré à la fin de la partie précédente lorsque nous avons parlé des étapes syllabiques qui se sont déroulés entre le latin et le français, l'accentuation finale du français viendrait de l'accentuation paroxytone que le Gallo-Roman avait développé. Ainsi, avec l'apocope, la syllabe pénultième accentuée est devenue une syllabe finale accentuée. De ce fait, la présence de la syllabe catalectique explique dans le cadre de la théorie métrique l'accentuation oxytone du français moderne.

Néanmoins, cette approche accentuelle pose deux problèmes : le premier est comment justifier que l'apocope a laissé une trace dans la représentation et dans l'accentuation du français moderne sous la forme d'une catalexis et que la syncope n'a pas laissé une telle trace ? En effet si nous regardons les mots ayant subi une syncope lors de l'époque Gallo-Romane, il ne semble subsister aucune trace de la voyelle qui s'est effacée. Dans ce cas pourquoi l'apocope aurait-elle laissé une trace en français moderne ?

Le second problème que pose l'algorithme que nous avons développé est qu'il ne nous permet nullement d'expliquer l'accentuation du français moderne à l'échelle d'un syntagme mais seulement à l'échelle du mot. Or, comme nous l'avons vu avec le syntagme « Le président grec », la dernière syllabe de « président » aurait tendance à être désaccentuée par le locuteur pour éviter d'avoir deux accents successifs. En effet, si nous suivons l'algorithme que nous venons de développer la syllabe finale de « président » serait suivie d'une syllabe catalectique ce qui ferait tomber l'accent sur « dent », qui serait en contact direct avec « grec » qui lui reçoit l'accent de phrase. Or la représentation que nous avons développé en (55) ne nous permet nullement d'expliquer le phénomène de désaccentuation.

Bien que l'algorithme que nous avons développé fonctionne, il ne peut être notre seule piste envisagée pour représenter l'accentuation du français selon la théorie métrique. Nous devons aborder une seconde perspective pour tenter de comprendre le fonctionnement de l'accent final en français.

Une piste à explorer peut être celle élaborée par Gussenhoven et Jacobs concernant le pied dégénéré en weri. Dans cette langue, la construction de trochées syllabiques selon la théorie métrique empêchait l'accentuation de la syllabe finale alors que cette syllabe est accentuée en weri. Les deux chercheurs proposent l'idée qu'avant la construction d'un premier trochée syllabique, il faudrait avoir une première apparition de End Rule sur la syllabe finale. Cette option permettrait donc lors de la seconde application de End Rule d'avoir la syllabe finale accentuée. Regardons ce que cette stratégie prédit pour l'accentuation du français.

(57) pre.si.dent
 σ σ σ
 End Rule Final X)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 pre.si.'dent

Ce que nous voyons dans cet exemple est que l'application d'une première End Rule permet en effet l'accentuation de la syllabe finale du mot, tout comme en weri. Cependant nous pourrions nous demander comment appliquer l'accent d'insistance en français dans ce cas. Pour l'accent d'insistance, nous allons reprendre ce que nous avons affirmé lors de notre première perspective. Ainsi, après la construction d'un trochée syllabique de

droite à gauche, le français construit un second trochée syllabique, de gauche à droite cette fois-ci, dans le but d'accentuer la première syllabe comme dans l'exemple ci-dessous.

(58) a.bo.mi.na.tion
 σ σ σ σ σ
 End Rule Final X)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)
 ,a. bo. mi. na. 'tion

Comme nous le voyons dans l'exemple ci-dessus, cette perspective d'accentuation grâce à l'application d'un End Rule Final avant la construction de tout trochée nous permet de justifier non seulement l'accent en position finale sans l'ajout d'une syllabe catalectique, tout en permettant la représentation de l'accent d'insistance.

Il reste un dernier avantage à cette perspective : elle permet de représenter l'accent de phrase et le phénomène de désaccentuation dont nous avons parlé. Prenons l'exemple « Le président grec » pour voir comment l'accentuation se ferait selon cette perspective.

(59) Le pre.si.dent grec
 σ σ σ σ σ
 End Rule Final X)
 Trochée Syllabique (X .)
 End Rule Final (X)

L'exemple ci-dessus nous montre bien une accentuation de la dernière syllabe de la phrase grâce à l'application du End Rule Final avant la construction d'un trochée syllabique qui donne l'accent . La construction du second trochée syllabique, en début de syntagme cette fois-ci permet l'accentuation du premier mot du syntagme ce qui correspond aussi à l'accentuation de la langue française.

Ainsi, l'algorithme accentuel de la langue française, dans cette perspective, se présenterait de la manière suivante :

- a. Application d'un End Rule Final sur la dernière syllabe du syntagme
- b. Optionnel : de gauche à droite, construction d'un trochée syllabique pour marquer l'accent d'insistance

c. End Rule Final

Cette perspective d'accentuation nous permet de régler le problème du manque de trace de la syncope, tout en permettant l'explication de l'accentuation de phrase.

Que nous choisissons la première perspective qui est celle de la syllabe catalectique, ou bien la seconde qui est celle du End Rule Final nous pouvons remarquer des différences nettes dans l'accentuation entre l'algorithme du latin et les perspectives d'accentuation que nous avons définies pour le français. Dans un premier temps, le français a perdu l'extramétricalité que possédait le latin (ce qui rend l'accentuation de la voyelle finale possible et qui peut s'expliquer grâce à l'apocope dont nous avons parlé dans la première partie) et a aussi perdu l'assignation d'un trochée moraique à cause de la disparition des voyelles longues en français, ce qui a fait du français une langue non-sensible à la quantité des voyelles.

À l'inverse, le français a gardé certaines caractéristiques de l'algorithme latin. Tout comme en latin, le français (peu importe la perspective adoptée) construit son premier trochée de droite à gauche (s'il y avait une syllabe lourde en latin) avant de revenir sur la frontière gauche du mot pour construire un trochée de gauche à droite. Les deux seules différences sont que la première étape se réalise constamment en français ce qui n'est pas le cas en latin où l'attribution d'un trochée de droite à gauche était conditionnée par la présence d'une syllabe lourde, et la seconde est que le latin construisait obligatoirement plusieurs trochées de gauche à droite si cela était possible alors qu'en français seulement un seul trochée sera construit de gauche à droite et cela n'est qu'une option car l'accent d'insistance n'est pas obligatoire en français.

Enfin, le français a adopté des caractéristiques accentuelles qui s'éloignent du latin. Dans la perspective de la catalexis, le français aurait développé un constituant prosodique sans réalisation phonologique lors de l'apocope. Quand les locuteurs Gallo-Romans ont fait chuter la dernière syllabe, le français aurait conservé un constituant ce qui aurait permis l'accentuation sur la syllabe finale. Cependant comme nous l'avons expliqué avant cette théorie soulève deux problèmes, à savoir pourquoi ne reste-il aucune trace de la syncope et comment se réalise l'accent de phrase. La seconde perspective qui est celle du End Rule Final pour surmonter un pied dégénéré suppose que le français a développé une caractéristique qui n'existait pas en latin à savoir l'application d'un End Rule Finale avant la construction de tout trochée.

Ainsi, la théorie métrique nous permet de comprendre comment l'accentuation dans ces deux langues peut être représentée mais aussi quels changements se sont déroulés dans la manière dont les deux langues accentuent. Dans ce mémoire nous allons travailler avec deux modèles, l'un n'utilisant pas la représentation de la théorie métrique : le modèle de Scheer, et un second qui utilise la représentation de la théorie métrique : la Théorie de l'optimalité.

III - Le modèle de Scheer (2005)

1-) Le modèle

Comme nous l'avons mentionné à la fin de la partie précédente, le modèle de Scheer utilise une représentation de l'accentuation différente de la théorie métrique. Nous devons donc d'abord comprendre comment fonctionne ce modèle avant de l'appliquer aux deux langues que nous analysons et voir si les évolutions syllabiques que ces langues ont connues sont possibles selon ce modèle. Ce modèle diffère de la théorie métrique en introduisant une nouvelle unité : le noyau vide. Cet élément intervient après une consonne en coda. Ainsi, selon le modèle de Scheer, une consonne qui était considérée comme la coda d'une syllabe dans le système métrique, est en réalité une attaque précédant un noyau vide. De ce fait, le modèle de Scheer ne se base pas sur les syllabes pour déterminer l'accent mais bien sur les voyelles et sur des séquences du type CV.CV.

Le modèle de Scheer repose donc sur l'idée qu'il existe deux types de noyaux :

- le noyau plein, qui aura obligatoirement toujours un élément existant dans la représentation de sa position
 - le noyau vide, qui peut aussi bien avoir un élément existant dans sa position qu'être vide
- Scheer indique aussi dans son article que cette différenciation entre les noyaux n'empêche nullement l'existence de langues où la quantité de la syllabe est responsable de l'assignation de l'accentuation. En effet dans ce modèle, les langues où l'accentuation tombera automatiquement sur une syllabe lourde sera une langue qui comptera la présence des noyaux vides dans l'assignation de l'accentuation. À l'opposé, les langues où l'accentuation ne se fait nullement en fonction de la quantité des syllabes pourront compter, ou pas, les noyaux vides.

Ce modèle suppose aussi que les consonnes se trouvant en attaque seront automatiquement suivies d'un noyau plein.

Prenons des exemples en anglais pour voir la représentation de ces mots.

(60) Représentation du mot [pasta]

C V C v C V

p a s t a

(61) Représentation du mot attic [ætɪk]

V C V C v

æ t ɪ k

La représentation en (60) est un exemple de coda en position interne de mot. Ici la consonne [s] est en coda de la première syllabe et nous pouvons voir qu'un noyau vide la sépare de l'attaque de la seconde syllabe. Ici, là où la théorie métrique considèrait [s] comme une simple coda, le modèle de Scheer considère cette consonne comme l'attaque d'une nouvelle syllabe se composant de [s] et d'un noyau vide.

L'exemple en (61) est un exemple de coda en position finale de mot, là aussi la consonne finale précède un noyau vide ce qui en fait donc l'attaque de ce noyau.

Cependant, le modèle de Scheer ne se limite pas à la présence du noyau vide après une consonne en coda. En effet, un noyau vide peut aussi se trouver dans une voyelle longue comme nous pouvons le voir dans l'exemple ci-dessous, venant du grec et extrait de l'article de Scheer.

(62) Représentation du mot [keramu:]

C V C V C VcV

k e r a m u

La représentation ci-dessus est un exemple d'une voyelle longue (la représentation serait exactement la même pour une diphtongue). Ici, la voyelle finale est une voyelle longue et nous pouvons voir que dans la représentation, cette voyelle est représentée par « VcV ».

Ce qui signifie que dans le modèle de Scheer une voyelle longue ou une diphtongue sera suivie d'une consonne non-réalisée, elle même suivie d'un noyau vide. Ainsi donc, les langues où les voyelles longues et les diphtongues sont considérées comme des syllabes lourdes posséderont une position vide dans leur représentation qui pourra être comptée dans l'assignation de l'accent dans le cas d'une langue où l'accentuation se fait en fonction de la quantité de la voyelle.

Évidemment ici, nous venons seulement de résumer ce modèle, qui possède d'autres caractéristiques que nous développerons lors de notre analyse.

Les deux principales différences du modèle de Scheer avec la théorie métrique sont donc l'existence d'une unité : le noyau vide, que nous pouvons trouver ou bien après une consonne en coda (aussi bien à l'intérieur qu'à la fin d'un mot) ou bien comme position consonne vide dans une voyelle longue ou diphtongue, ainsi que l'assignation de l'accent non pas en fonction des syllabes mais des voyelles. Après avoir brièvement expliqué comment fonctionne ce modèle, passons à la représentation de l'accentuation en latin et en français selon ce modèle.

2-) Le modèle appliqué au latin et au français

Tout comme dans la théorie métrique, l'accentuation entre le latin et le français sera représentée différemment car ces deux langues possèdent des systèmes accentuels assez éloignés l'un de l'autre.

a-) Le latin

Pour commencer, il faut rappeler qu'en latin l'accentuation se faisait de la manière suivante :

- l'accent ne tombe pas sur la syllabe finale à cause de l'extramétricalité
- la syllabe pénultième portera l'accent si elle est une syllabe lourde (c'est à dire s'il y a une voyelle longue, une diphtongue, ou une consonne en coda)
- la syllabe antépénultième portera l'accent si la pénultième était une syllabe brève

La théorie métrique peut exclure l'accentuation sur la syllabe finale à l'aide de l'extramétricalité, ce qui signifie que la syllabe finale ne peut pas être accentuée. Cependant le modèle de Scheer pose ici une première difficulté : la présence d'une consonne en coda suppose que cette consonne est en réalité l'attaque d'une nouvelle syllabe qui aurait comme voyelle le noyau vide. Regardons la représentation du mot « cameram » selon le modèle de Scheer.

(63) Représentation du mot cameram

C V C V C V C v

c a m e r a m

Comme nous pouvons le voir, dans le modèle de Scheer, si seulement la syllabe finale est extramétrique, le noyau plein final (dit autrement [a] dans notre exemple) compte dans l'assignation de l'accent. Ainsi le mot camera s'accentuerait ca.me.'ram au lieu de 'ca.me.ram.

Néanmoins, Scheer a trouvé un moyen de contourner ce problème et d'expliquer un système d'extramétricalité dans son modèle. Scheer suppose donc qu'en latin, le noyau vide final sera non-existant dans la représentation. Comme nous l'avions expliqué dans la partie précédente, un noyau vide peut se trouver en position finale de mot après une consonne en coda. Dans sa description de l'accent en latin. Scheer considère que dans cette langue, dans la présence d'une consonne en coda, le noyau vide n'apparaîtra pas dans la représentation.

Il subsiste cependant un problème : supposons que le noyau vide qui doit apparaître après une consonne en coda n'est pas réalisé, mais qu'en est-il du noyau vide d'une voyelle longue ou d'une diphtongue comme dans « faciō » ? Selon Scheer, dans le cadre d'une voyelle longue ou d'une diphtongue qui se trouverait dans la syllabe finale d'un mot en latin, cette voyelle sera tout simplement considérée comme mono-nucléaire. Ainsi donc, seulement un noyau sera représenté dans la langue latine.

(64) Représentation du mot *facio*

C V C V

f a c i o

Ici, le noyau vide qui devait apparaître pour représenter la diphtongue en termes d'un modèle strictement CV.CV ne se réalise pas. De fait, Scheer remplace l'extramétracalité de la théorie métrique par une non-réalisation du noyau vide final dans la représentation.

L'accentuation du latin ne se limite cependant pas à cela. Comme nous l'avons dit, la quantité de la voyelle pénultième était responsable de la place de l'accent en latin. Ainsi, si la syllabe était lourde, composée d'une voyelle longue, d'une diphtongue ou d'une consonne en coda, elle portait l'accent. À l'inverse, si la syllabe était brève, l'accent se reporterait sur la pénultième. Regardons-donc trois exemples de représentations en latin pour tenter de comprendre la règle qui déterminait l'accentuation selon le modèle de Scheer.

(65) Représentation du mot *cameram*

C V C V C V C

c a m e r a m

(66) Représentation du mot *argentum*

V C v C V C v C V C

a r g e n t u m

(67) Représentation du mot *voluptatem*

C V C V C v C VcV C V C

v o l u p t a: t e m

Avant d'analyser ces représentations, rappelons que l'accentuation est indiquée par la voyelle qui est soulignée. Comme nous l'avons expliqué, dans le cadre de la présence d'une consonne en coda de la syllabe finale, le noyau vide qui devait la suivre n'est pas réalisé dans la représentation pour le latin, ce qui indirectement rend ce noyau extramétrique.

La représentation en (65) est un exemple où la syllabe pénultième est une syllabe légère ce qui entraîne l'accentuation de la syllabe antépénultième. Si nous comptons les noyaux, nous pouvons voir que c'est le troisième noyau en partant de la frontière droite du mot qui est accentuée.

La représentation en (66) est un exemple où la syllabe pénultième est lourde car nous sommes en présence d'une syllabe ayant une consonne en coda. Ainsi cette syllabe portera l'accent. Si nous comptons les noyaux, nous pouvons voir que c'est le second noyau plein en partant de la frontière droite qui porte l'accent, et le troisième noyau si nous comptons le noyau vide.

Enfin, la représentation en (67) est un exemple où la syllabe pénultième est une syllabe lourde car elle contient une voyelle longue. Nous y trouvons donc l'accent. Si nous comptons les noyaux, le noyau portant l'accent est le second noyau plein en partant de la limite droite du mot est le troisième noyau si nous comptons le noyau vide.

Nous pouvons donc conclure que selon le modèle de Scheer, l'accentuation en latin se fait de la manière suivante. Tout d'abord, le noyau vide qui devait se trouver après la coda de la syllabe finale ne se réalisera pas dans la représentation du mot. Ensuite, dans le cas de la présence d'une voyelle longue dans la syllabe finale du mot, celle-ci sera mononucléaire et ne possédera donc qu'un seul noyau. Pour les autres syllabes, la représentation des consonnes en coda et des voyelles longues respectent le modèle CV.CV strictement. Pour finir, afin de déterminer quel noyau sera porteur de l'accent, il faut compter l'ensemble des noyaux présents (même les noyaux vides) et le troisième noyau en partant de la frontière droite du mot portera l'accent.

Un autre élément qui peut être intéressant de noter est que dans la théorie métrique, l'accentuation du latin se fait de droite à gauche dans un premier temps. Avec le modèle de Scheer, l'accentuation se définit en commençant à compter les noyaux en allant de droite à gauche. Sur ce point, la représentation de l'accent en latin selon le modèle de Scheer se rapproche de la théorie métrique.

Cependant, alors que la théorie métrique avait besoin de deux types de trochées (le trochée syllabique et le trochée moraïque) pour représenter l'accentuation de la langue latine, le modèle de Scheer ne nécessite qu'un seul niveau de représentation en simplifiant l'accentuation en réalisant l'accent constamment sur le même noyau et ce indépendamment du fait que la syllabe pénultième soit lourde ou légère.

b-) Le Français

L'accentuation du français diffère de celle du latin. Tout d'abord en français l'accent principal ne se fait pas à l'échelle lexical mais à l'échelle du syntagme complet. Cependant, l'accent lexical se porte toujours sur la dernière syllabe car lors de l'apocope, la syllabe pénultième qui portait l'accent s'est automatiquement retrouvée comme syllabe finale. Ainsi le français a obtenu un accent oxytonique qui se réalise constamment sur la syllabe finale d'un mot et d'une phrase.

Afin de définir comment la langue française est accentuée selon le modèle de Scheer, regardons quelques représentations en français.

(68) Représentation du mot ami

V C V

a m i

(69) Représentation du mot ordinateur

V C v C V C V C V C v

o r d i n a t e u r

(70) Représentation du mot parc

C V C v C v

p a r c

L'accent en français se porte toujours sur la syllabe finale comme nous l'avons dit, de plus comme le français a perdu l'opposition entre les voyelles longues et les voyelles courtes ainsi que les diphtongues, la quantité de la syllabe ne joue aucun rôle dans l'accentuation de la langue française. Ici aussi, l'accentuation est représentée par un noyau souligné.

La représentation en (68) représente un mot dont la syllabe finale n'est composée que d'une seule voyelle. Nous pouvons voir comme nous nous y attendions que c'est le noyau final qui est accentué.

La représentation en (69) représente un mot dont la syllabe finale comporte une consonne en coda. Tout comme le suppose le modèle de Scheer, la consonne finale est en réalité l'attaque d'un noyau vide. Dans cette représentation, nous pouvons aussi voir que le noyau final (qui est vide) ne porte pas l'accent, ce dernier tombant en réalité sur le noyau pré-final qui lui est réalisé.

La représentation en (70) est un exemple d'un mot dont la coda de la syllabe finale est complexe car elle se constitue de deux consonnes. Selon le modèle de Scheer nous retrouvons donc deux noyaux vides, un après chaque consonne. Cependant, aucun de ces noyaux ne portent l'accentuation qui se trouve sur le troisième noyau en partant de la frontière droite qui est un noyau plein.

Enfin, il nous reste un dernier aspect à explorer. Nous allons tenter de voir si nous pouvons utiliser le modèle de Scheer pour expliquer l'accent de phrase en français. Prenons un exemple.

(71) Représentation de « Le président grec »

C V C v C V C V C V C v C V C v
l e p r e z i d a n t g r e c

Tout comme pour l'accentuation à l'échelle d'un mot, l'accent se réalise sur le dernier noyau plein du syntagme comme nous pouvons le voir dans la représentation ci-dessus. Nous pouvons donc maintenant déterminer comment fonctionne l'accentuation du français dans le modèle de Scheer.

Selon la première perspective d'accentuation que nous avons développée dans le chapitre sur la théorie métrique, l'accent du français se réalise de droite à gauche et sera obligatoirement sur la syllabe finale grâce à un trochée syllabique et une syllabe catalectique qui suit la syllabe finale. Le modèle de Scheer représente les choses quelque peu différemment. Tout d'abord, l'accentuation se fait toujours de droite à gauche. Dans le cas d'une accentuation de gauche à droite, l'accent se trouverait sur le premier noyau en partant de la gauche ce qui serait le cas d'une langue où l'accent est invariablement sur la première syllabe comme le tchèque par exemple. Secondement, l'accent se trouvera sur le noyau plein le plus à droite dans le mot. Dans les langues comme le français où la quantité de la voyelle ne détermine pas l'accentuation, elles peuvent compter ou pas les noyaux vides. Dans le français, tout comme pour la dernière syllabe en latin, les noyaux vides ne sont nullement utiles et ne permettent aucune différence d'accentuation. En français, l'accentuation se portera ainsi donc sur le premier noyau plein à droite.

Dans ce modèle aussi, l'assignation de l'accent diffère dans sa représentation entre le latin et le français. La principale différence est qu'en latin il faut compter les noyaux vides pour définir quelle est la syllabe accentuée, alors qu'en français les noyaux vides ne seront pas comptés. Cette caractéristique correspond à un élément que nous avons déjà évoqué qui est la perte au fil du temps de l'accentuation en fonction de la quantité de la voyelle.

3-) Le modèle et les évolutions syllabiques

Comme nous l'avons détaillé, un certain nombre d'évolutions syllabiques se sont déroulées tout au long de l'évolution historique du français. Nous allons nous intéresser à la syncope et à l'apocope pour voir si ces évolutions sont réalisables selon ce modèle.

a-) La syncope

Avant de nous pencher sur la syncope selon ce modèle, rappelons que la syncope est un processus d'effacement de syllabes, de lettres ou de phonèmes au sein d'un mot. Un exemple du latin est l'évolution de « *ōpītīmus* » qui est devenu « *optimus* » avec l'effacement de la seconde voyelle. Cette syncope s'est surtout concentrée sur les voyelles légères de la langue.

Dans son article, Scheer a développé une partie qui concerne les éléments vides et non prononcés au sein de la représentation. Selon le chercheur, le seul contexte dans lequel ces éléments peuvent exister est dans le cas d'une syncope ou d'une épenthèse. Prenons un exemple du français.

(72) Représentation du mot *maintenant*

C V C V C V	→	C V C v C V
m ě t ə n ã	→	m ě t n ã

Dans l'exemple ci-dessus, nous pouvons voir que le schwa présent dans la pénultième a tendance à ne pas se réaliser dans la variété nord hexagonale de la langue française. Ainsi, la position qu'avait la voyelle avant la syncope deviendra tout simplement un noyau vide après la syncope afin de séparer les deux consonnes qui se trouvent de fait l'une à côté de l'autre.

Cette syncope est possible car selon Kaye (1990), Charrette (1991) et Harris (1994) la position dans laquelle se trouvait [ə] était une position gouvernée. Ces chercheurs définissent une position gouvernée de la manière suivante : une position gouvernée est une position qui précède exactement une consonne et une voyelle prononcée, cette dernière étant le gouverneur de la position gouvernée. Regardons un schéma pour mieux comprendre.

Nous pouvons remarquer que ces deux syncopes ont des points communs : premièrement elles ont eu lieu sur des voyelles inaccentuées. En effet « *ōpītīmus* » portait l'accent sur la syllabe initiale, tout comme « *cōlapum* ». Cependant ce qui nous intéresse ici est de tester le modèle de Scheer et de voir si la voyelle qui a subi la syncope se trouve en position gouvernée. Une position gouvernée est une voyelle qui est suivie exclusivement par une consonne et une voyelle. Dans l'exemple en (74), la pénultième s'est effacée et elle se trouve exactement devant une consonne et une voyelle réalisée. Dans l'exemple en (72), la pénultième s'efface, et elle se trouve également devant une consonne et une voyelle réalisée. Ces deux syncopes ont donc bien eu lieu sur des voyelles qui se trouvaient en position gouvernée et des noyaux vides sont apparus dans leurs anciennes positions pour séparer les deux consonnes comme le modèle de Scheer le prédisait.

Nous pourrions conclure que le modèle de Scheer fonctionne donc pour la syncope dans les exemples discutés. Cependant dans son modèle, le chercheur estime qu'une syncope est impossible si la voyelle qui doit s'effacer se trouve devant un groupe consonantique. En effet, Scheer estime que dans le cas où une syllabe possède une attaque complexe (se composant de deux consonnes) cette dernière agira comme une barrière qui empêchera le gouvernement de la voyelle précédente. Ainsi donc la syncope de la voyelle pénultième dans « *feretru* » devrait être impossible. Pourtant l'exemple en (76) nous prouve l'inverse.

(76) Syncope de *feretru*

Féretru → Fértu

L'exemple en (76) nous prouve que le latin a connu des syncopes sur une voyelle suivie par un groupe consonantique. Ceci s'oppose à l'idée qu'une syncope n'est possible qu'en position gouvernée car une position gouvernée ne peut être suivie que par une consonne unique. Pour palier à ce problème, Scheer propose que le groupe consonantique composant une attaque soit séparé par un noyau vide tout comme après une consonne en coda. Ainsi donc, la représentation de « *féretru* » serait la suivante.

(77) Représentation de féretru

C V C V C v C V

f é r e t r u

Cependant, la représentation ci-dessus et l'intégration d'un noyau entre les deux consonnes du groupe consonantique se trouvant dans l'attaque de la syllabe finale ne règle toujours pas le problème : la voyelle qui s'efface ne se trouve pas toujours en position gouvernée. Pour qu'une voyelle soit dans une position gouvernée il faut qu'elle soit suivie d'une consonne unique et d'une voyelle qui se réalise. Or, dans la représentation en (77), notre voyelle qui va s'effacer se trouve bien devant une consonne unique grâce à l'intégration du noyau (alors qu'avant elle était suivie de deux consonnes ce qui rendait sa position ingouvernable) mais le noyau qui suit est un noyau vide et aucune voyelle réalisée. De fait, la voyelle reste toujours dans une position non-gouvernée ce qui implique selon le modèle que la syncope ne devrait pas être possible.

Dans son article, Scheer propose une manière de considérer les groupes consonantiques en attaque et de les traiter comme une consonne unique. Dans cette logique, « féretru » est représenté comme en (78).

(78) Représentation de féretru

C V C V C V

<—

f é r e t r u

En (75), si le groupe consonantique est traité comme une consonne unique, la voyelle qui tombe se trouve bien en position gouvernée car elle est suivie d'une consonne unique et d'une voyelle réalisée. Nous pouvons donc considérer qu'il existe des pistes dans le modèle de Scheer pour expliquer la syncope d'une voyelle qui précède un groupe consonantique. Cependant, le modèle ne détaille que brièvement ce cas de figure et ne donne pas de réelles explications ou solutions pour ce problème mais seulement des pistes à envisager pour palier cette limite.

b-) L'apocope

Comme nous venons de le voir, le modèle de Scheer peut partiellement expliquer le fonctionnement de la syncope que le latin a connu mais possède des limites en ce qui concerne les voyelles se trouvant devant un groupe consonantique car la voyelle qui s'efface ne se trouve pas en position gouvernée.

Un autre phénomène qui pose problème pour le modèle de Scheer est l'apocope. Selon ce modèle, tout effacement d'une voyelle ne se fait que si cette dernière se trouve dans une position gouvernée. Or l'apocope est le processus d'effacement de phonèmes en fin de mot et comme nous l'avons expliqué une voyelle en position finale ne peut être gouvernée car elle n'est pas suivie par une consonne unique et par une voyelle réalisée mais par une consonne suivie d'une position vide.

Prenons deux exemples d'apocope pour voir si cela est possible selon le modèle

(79) Apocope de *portem*

C	V	C	v	C	V	C		→	C	V	C	v	C	V		→	C	V	C	v	C	v
p	o	r		t	e	m		→	p	o	r		t	e		→	p	o	r		t	

(80) Apocope de *cuenes*

C	VcV	C	V	C	v		→	C	VcV	C	v	C	v	
c	ue	n		e	s		→	c	ue	n		s		

Dans l'exemple en (79), la consonne finale en coda a chuté assez tôt dans la période du latin tardif et la voyelle s'est effacée par la suite. Dans l'exemple en (80), la voyelle s'est effacée mais la consonne finale est restée dans le mot. Il y a donc bien eu un phénomène d'apocope lors de l'évolution de la langue latine. Cependant le modèle de Scheer prédit que ce phénomène est impossible car une voyelle ne possédant aucun gouverneur à sa droite ne peut pas être effacée.

En analysant, nous pouvons tout de même proposer une explication pour une apocope au sein d'un mot ayant pour syllabe finale une syllabe ouverte. Si nous prenons l'exemple en (79) nous pouvons voir qu'avant la chute de la syllabe finale, la syllabe était une syllabe ouverte. En prenant cet exemple nous pouvons comprendre comment l'apocope s'est produite dans ce contexte. Dans ce cas, l'absence de gouverneur à la droite n'empêcherait pas l'apocope car aucun élément qui pourrait gouverner cette voyelle finale se trouve dans la représentation de base et la voyelle ne disparaît pas complètement de la représentation. En effet, si la voyelle d'une syllabe finale s'efface, la consonne précédente deviendra automatiquement la coda de la syllabe précédente. Et comme ce modèle l'explique, une consonne en coda aura forcément un noyau vide derrière elle. De plus, après cette voyelle finale il n'existe aucun des éléments nécessaires qui pourraient la gouverner.

Ainsi l'apocope pourrait se produire dans le cas d'une syllabe ouverte car il resterait une trace de cette voyelle dans la représentation et l'apocope ne ferait que transformer un noyau plein en un noyau vide.

L'exemple en (80) pose aussi problème. La voyelle de la syllabe finale s'est effacée or celle-ci n'est pas gouvernée. Bien que la voyelle finale possède une consonne qui la suit, il n'y a aucune voyelle réalisée qui suit cette consonne. Nous pourrions supposer que la voyelle serait juste devenue un noyau vide comme nous l'avons proposé pour l'exemple en (79). Cependant, là où dans l'exemple en (79) l'apocope ne viole que le principe de gouvernement et aucun des deux éléments qui pourraient gouverner, l'exemple en (80) viole non seulement le principe de gouvernement mais aussi la consonne finale du mot qui pouvait gouverner cette voyelle.

Bien que ces explications soient intéressantes, elles ne peuvent expliquer complètement comment l'apocope s'est produite et ne sont qu'une simple tentative de compréhension du phénomène selon ce modèle. Par définition, l'apocope semble tout simplement impossible dans le modèle de Scheer qui assume qu'une voyelle doit obligatoirement être gouvernée pour disparaître. Donc l'apocope qui concerne l'effacement de phonèmes en fin de mot ne peut pas se réaliser selon ce modèle sans violer l'hypothèse que ce soit uniquement des voyelles gouvernées qui peuvent chuter et aucun élément dans le modèle de Scheer pour autant que nous le sachions permet de surmonter cette limite.

4-) Critique du modèle

Comme nous l'avons remarqué tout au long de cette partie, le modèle de Scheer offre une représentation intéressante et qui fonctionne pour expliquer l'accentuation de la langue latine et de la langue française. Il offre aussi l'avantage de pouvoir expliquer l'accentuation de ces deux langues sur un seul niveau de représentation ce qui n'était pas possible avec la représentation utilisée dans la théorie métrique (pour le latin il nous faut utiliser à la fois des trochées syllabiques et des trochées moraiques). Nous avons aussi vu qu'en reprenant l'idée des voyelles gouvernées, le modèle pouvait nous aider en partie à comprendre le fonctionnement du phénomène de syncope. Le modèle confirme aussi une hypothèse que nous avons émise pour expliquer l'évolution de l'accentuation du latin vers le français. Avec l'apocope, la syllabe finale du latin a disparu, ainsi la syllabe pénultième qui portait l'accent est automatiquement devenue la syllabe finale en français, et porteuse de l'accent. Le modèle de Scheer, par la disparition des deux noyaux finaux qui se trouvaient dans la syllabe finale avant l'apocope confirme notre hypothèse.

Cependant, ce modèle possède aussi des limites. Tout d'abord, ce modèle prédit que la syncope devant un groupe consonantique autre ceux qui peuvent être considérés comme une attaque branchante (plosive + liquide) et l'apocope sont impossibles car les voyelles qui disparaissent ne sont pas gouvernées. Or comme nous l'avons vu, ces prédictions sont fausses car la syncope devant un groupe consonantique et l'apocope ont bien eu lieu. Le modèle propose des pistes de recherche pour palier ce problème, mais seulement pour la syncope, et les pistes ne sont pas vraiment explorées. Il en résulte donc que le modèle ne possède pas vraiment de solution qui fasse consensus pour expliquer comment ces phénomènes se sont déroulés. De plus, aucune explication n'est évoquée pour justifier le fonctionnement de l'apocope alors que par définition elle est impossible dans ce modèle.

Un autre élément que le modèle n'explore pas est le fonctionnement de l'accent secondaire (ou l'accent d'insistance en français). Comme nous l'avons vu dans la théorie métrique, il était possible avec cette représentation d'expliquer comment l'accent secondaire était déterminé en latin. Or le modèle de Scheer n'explique nullement comment déterminer l'accent secondaire. À cela s'ajoute que dans le cadre de l'accentuation de phrase, le modèle de Scheer prédit bien la réalisation de l'accent sur le noyau plein final mais ne permet en aucun cas d'expliquer le phénomène de

désaccentuation que nous avons évoqué dans la partie sur le fonctionnement de l'accentuation en français.

Enfin il existe un dernier problème que nous n'avons pas encore mentionné car il ne concerne pas le latin ou le français mais qui nous semble important de noter : le modèle de Scheer ne permet pas d'expliquer comment une langue qui possède des voyelles longues accentue si l'accentuation se fait en fonction du nombre de syllabes. Prenons des exemples venant du Gooniyandi (Altshuler, 2006) pour illustrer notre propos.

(81) Représentation du mot 'ngabo:

C V C VcV
ng a b o:

(82) Représentation du mot 'do:mbo:

C VcV C v C VcV
d o: m b o:

(83) Représentation du mot 'jambin,baro:

C V C v C V C v C V C VcV
j a m b i n b a r o:

(84) Représentation du mot 'babo:,ddo:nggo:

C V C VcV C VcV C v C VcV
b a b o: d d o: n g g o:

Ces exemples ci-dessus nous montrent que l'accent en Gooniyandi se trouve constamment sur la première syllabe et sur des syllabes impaires après, aussi bien dans le cas où la voyelle initiale est une voyelle brève (comme en 81, 83 ou en 84) que dans le cas où la voyelle initiale est une voyelle longue (comme en 82). Avant d'expliquer pourquoi cette langue pose problème dans le modèle de Scheer rappelons certains éléments. Comme nous l'avons dit lorsque nous avons étudié la syncope, dans le modèle de Scheer

une attaque complexe sera divisé et un noyau vide sera inséré entre les deux consonnes. C'est ce que nous pouvons voir en (82), notons que dans l'exemple en (81) « ng » est considéré dans le squelette comme une seule consonne car ici nous avons à faire à des consonnes pré-nasalisées. Scheer explique que dans son modèle, une langue où la quantité des syllabes ne compte pas ne comptera pas les noyaux vides. De fait, dans les exemples (81) et (83) nous pourrions donc dire que l'accentuation se fait tout simplement sur le premier noyau plein du mot.

Cependant, l'exemple (83) change cette perspective. La voyelle initiale de ce mot est une voyelle longue et comme nous l'avions expliqué dans la partie sur le latin, les voyelles longues ont un comportement différent des voyelles brèves dans la représentation et compteront comme deux voyelles et une consonne vide se logera entre ces deux voyelles. Mais cela pose un problème. Si le modèle ne compte pas les noyaux vides (comme le latin par exemple), et accentue sur le premier noyau plein comme en (81) et en (83), comment ce modèle justifie l'accentuation sur une voyelle longue qui possède dans sa représentation deux noyaux pleins situés entre une consonne vide à savoir « VcV ».

Un autre problème est l'accent secondaire. L'exemple en (83) illustre bien ce problème. La première voyelle (et donc le premier noyau) est bien accentuée mais comment expliquer que la troisième voyelle portera l'accent secondaire ? Dans l'exemple en (83), l'accent secondaire se porte sur le troisième noyau plein alors que en (84) l'accent secondaire se porte sur le quatrième noyau plein. Même compter les noyaux vides ne permet d'offrir une explication car en (83) l'accent secondaire tomberait donc sur le cinquième noyau, mais en (84) il se trouverait sur le quatrième.

Nous le voyons, dans le modèle de Scheer en se basant sur une représentation qui prend comme élément central la voyelle (ou bien le noyau) et non pas la syllabe, nous rencontrons un problème pour expliquer le fonctionnement des langues possédant des voyelles longues mais une accentuation automatique en fonction du nombre de syllabes. Et de plus nous pouvons voir dans l'exemple en (83) qui possède un accent secondaire que nous ne pouvons expliquer que l'accent secondaire arrive sur la syllabe « ba » qui possède une voyelle brève. Les exemples (80), (81), (83) et (84) nous montrent donc des limites du modèle de Scheer sur l'accentuation pour certains types de langues et pour l'accent secondaire.

En conclusion pour ce premier modèle, nous pouvons dire qu'il est très intéressant, qu'il offre des avantages par rapport à la représentation de la théorie métrique en simplifiant la représentation sur un seul niveau et que certaines prédictions se sont avérées vraies. Cependant le modèle connaît des limites car il reste incomplet et mériterait d'être

approfondi afin de remédier aux lacunes que nous avons évoquées à savoir les prédictions fausses du modèle pour certaines syncopes et l'apocope, ainsi que l'absence totale d'explication des accents secondaires et du fonctionnement de l'accentuation dans les langues non sensibles à la quantité possédant des voyelles longues. Il pourrait être intéressant de refaire une analyse des évolutions syllabiques que le latin a connues et qui l'ont amené vers le français une fois que le modèle de Scheer sera plus approfondi et pourra expliquer l'apocope et la syncope devant un groupe consonantique.

IV - La théorie de l'optimalité

Nous allons maintenant nous pencher sur le deuxième modèle que nous allons explorer dans cette partie à savoir la théorie de l'optimalité. Nous allons tout d'abord expliquer comment fonctionne ce modèle et par la suite nous l'appliquerons au latin et au français. Pour finir nous tenterons de voir comment les évolutions syllabiques peuvent être décrites dans ce modèle.

1-) Le modèle

Avant de commencer à expliquer le fonctionnement de ce modèle, il est important de rappeler que ce modèle utilise les représentations que nous avons expliquées dans la partie sur la théorie métrique. Ainsi, dans ce modèle nous utiliserons les trochées moraiques, syllabiques et l'extramétricalité pour le latin comme dans cet exemple ci-dessous issu de notre partie sur la théorie métrique.

(85) vo.lup.ta:. tem
 σ σ σ <σ>
Trochée Moraïque (x)
Trochée Syllabique (X .)
End Rule Final (X)
 ,vo.lup.'ta:. tem

Et pour le français nous utiliserons aussi les trochées syllabiques et la syllabe catalectique comme nous l'avons expliqué et comme illustrés ci-dessous.

(86) pre.si.dent [σ]
 σ σ σ σ
Trochée Syllabique (X .) (X .)
End Rule Final (X)
 ,pre.si.'dent

Nous tenterons aussi d'expliquer le fonctionnement du français avec la théorie de l'optimalité selon la perspective de l'occurrence double du « End Rule Final ». Option que nous avons aussi explorée dans notre partie sur la théorie métrique.

La théorie de l'optimalité a commencé à être développée par Alan Prince et Paul Smolensky. Ce modèle s'inscrit dans la logique de la grammaire universelle. La grammaire universelle suppose que chaque langue fonctionne grâce à des caractéristiques choisies au sein d'un inventaire partagé par l'ensemble des langues du monde. Par exemple, le français est une langue SVO (Sujet - Verbe - Objet), il s'agit d'une caractéristique de la langue qui a été choisie parmi d'autres comme l'ordre SOV. L'ensemble de ces caractéristiques sont connues de chaque locuteur et leur permet d'acquérir leur langue maternelle et de définir ce qui est réalisable ou non dans la langue.

Pour revenir à notre exemple du français et de l'ordre des mots, un locuteur du français réagira différemment aux phrases ci-dessous.

(87) Je mange une pomme

(88) Je une pomme mange

Le locuteur natif du français considérera que (87) est une phrase correcte et que (88) n'est pas réalisable en français car elle ne respecte pas la règle sur l'ordre des mots.

La théorie de l'optimalité suppose que la grammaire universelle regroupe un certain nombre de contraintes et que ces contraintes sont établies dans un ordre bien précis par chaque langue. Ce sont justement ces contraintes qui définissent le fonctionnement de la langue. Comme le précise Harry van der Hulst (1999), la théorie de l'optimalité est surtout utilisée dans le domaine de la phonologie.

La théorie de l'optimalité nécessite donc un ordre des contraintes d'une langue donnée mais aussi une liste de formes possibles qui seront exclues par les contraintes déterminées par la grammaire de cette langue. Cependant certaines contraintes peuvent s'opposer entre elles. Dans ce cas, l'ordre des contraintes sera utilisé et définira une forme optimale. Dit autrement une forme qui violera le moins de contraintes possibles et si cette forme viole des contraintes, elle devra violer des contraintes moins importantes que les contraintes violées par les autres formes.

Il reste enfin une dernière chose à dire sur les contraintes. Celles-ci partagent des relations les unes aux autres et en fonction de la manière dont elles sont classifiées, le type de langue sera différent.

Nous avons évoqué dans la partie sur la théorie métrique que le latin était une langue sensible à la quantité car l'accentuation se faisait en fonction de la quantité de la voyelle, dit autrement la position de l'accent dépendait d'un facteur : la quantité de la voyelle pénultième. Si la voyelle était lourde, elle porterait l'accent, si non, l'antépénultième porterait l'accent. Cette caractéristique de l'accentuation dans la langue latine peut s'exprimer grâce à un certain ordre parmi les contraintes. Pour définir si une langue est sensible à la quantité ou non, nous avons besoin de deux contraintes : WSP (Weight to Stress Principle) qui exprime le fait que les syllabes lourdes doivent porter un accent et Parse - σ qui exprime le fait chaque syllabe doit se trouver dans un pied.

Ainsi une langue comme le latin qui est une langue sensible à la quantité aura forcément WSP positionnée plus haut dans la hiérarchie des contraintes que Parse - σ car en latin une syllabe lourde devra forcément porter l'accent si elle est la syllabe pénultième. À l'inverse, si Parse - σ était positionné plus haut dans la hiérarchie des contraintes que WSP, nous obtiendrions une langue comme le français où la quantité de la syllabe n'influence pas la position de l'accent. Nous pouvons d'ailleurs prendre deux exemples concrets issus de l'espagnol et du polonais.

(89) Accentuation de *papel* selon la théorie de l'optimalité (espagnol)

Papel	WSP	Parse - σ
→ pa('pel)		σ
('pa.pel)	*!	

(90) Accentuation de *pawel* selon la théorie de l'optimalité (polonais)

pawel	Parse - σ	WSP
pa('wel)	$\sigma!$	
('pa.wel)		*

Avant d'analyser ces tableaux, une petite note sur la représentation ci-dessus. La flèche ici correspond à la forme optimale. Une astérisque signifie que la forme proposée viole la contrainte et si cette astérisque est suivie d'un point d'exclamation, cela signifie que cette violation exclut la forme comme forme optimale. Un « σ » signifie que la contrainte est violée sur une syllabe et si elle est accompagnée d'un point d'exclamation cela signifie que cette violation exclut la forme. Une fois qu'une forme est exclue, les cases suivantes sont grisées mais toutes les violations d'une contrainte restent indiquées.

Nous pouvons ainsi donc voir qu'en espagnol, qui est une langue où la quantité de la syllabe compte dans l'attribution de l'accentuation, la présence d'une syllabe en dehors d'un pied n'est pas un problème car la forme optimale sera celle où l'accent se trouvera sur la syllabe lourde. En polonais, il se produit l'inverse car la présence d'une absence en dehors d'un pied exclut la forme car en polonais l'accent se porte constamment sur la pénultième.

Comme déjà remarqué, les contraintes ont des relations entre elles et permettent ainsi d'identifier les caractéristiques de l'accentuation des langues. L'ordre défini par la grammaire donnera donc les caractéristiques accentuelles de la langue. Avant de commencer à expliquer le fonctionnement de l'accentuation latine et française selon la théorie de l'optimalité. Il est important de définir qu'elles sont les principales contraintes existantes.

RHTYPE (I) : Un pied doit être iambique

RHTYPE (T) : Un pied doit être trochaïque

FTBin : Un pied doit être binaire

NonFinality : Un pied ne peut pas être en position finale

Parse - σ : Chaque syllabe doit se trouver dans un pied

Align (ω , R, Ft, R) : L'extrémité droite d'un mot phonologique est alignée avec l'extrémité droite d'un pied. Dit autrement, un mot finit par un pied.

Align (ω , L, Ft, L) : L'extrémité gauche d'un mot phonologique est alignée avec l'extrémité gauche d'un pied. Dit autrement, un mot démarre par un pied.

Align (Ft, R, ω , R) : L'extrémité droite d'un pied est alignée avec l'extrémité droite d'un mot phonologique. Dit autrement, l'accent principal est final.

Align (Ft, L, ω , L) : L'extrémité gauche d'un pied est alignée avec l'extrémité gauche d'un mot phonologique. Dit autrement, l'accent principal est initial.

Align (Head, R, ω , R) : Le pied avec l'accent principal est aligné avec l'extrémité droite d'un mot phonologique

Align (Head, L, ω , L) : Le pied avec l'accent principal est aligné avec l'extrémité gauche d'un mot phonologique

WSP (Weight to Stress Principle) : Les syllabes lourdes sont accentuées

WBP (Weight by Position) : Une consonne en coda est moraïque

Il en existe bien d'autres et la liste ci-dessus n'est en aucun cas exhaustive. Nous reviendrons sur ces contraintes et sur d'autres si nécessaire lors de l'explication du fonctionnement des langues et des évolutions syllabiques selon la Théorie de l'Optimalité.

2-) Le modèle appliqué au latin et au français

Nous avons expliqué dans la partie précédente que la théorie de l'optimalité repose sur une logique de hiérarchisation des contraintes qui vont définir la manière dont une langue accentue ses mots. L'ordre de ces contraintes n'est cependant pas aléatoire et correspond à l'algorithme de l'accentuation de chaque langue.

a-) Le latin

L'accentuation de la langue latine a été énormément étudiée par les linguistes et un certains nombres d'entre eux se sont penchés sur le fonctionnement de l'accentuation de la langue selon la Théorie de l'Optimalité. Ici nous citerons Jacobs (2004, 2019) qui fournit une hiérarchie des contraintes précise. Cependant avant tout, rappelons l'algorithme de l'accentuation en latin selon la théorie métrique que nous pouvons voir ci dessous :

- a. La syllabe finale est extramétrique
- b. De droite à gauche, construction d'un trochée moraïque (dans le cas de la présence d'une syllabe lourde)
- c. De gauche à droite, construction du ou des trochée(s) syllabique(s)
- d. End Rule Final

En nous rappelant des contraintes évoquées dans la partie précédente nous pouvons déjà supposer que la contrainte « NonFinality » se trouvera assez haut dans la hiérarchie des contraintes car un pied ne peut se trouver en position finale. De plus, comme nous l'avons déjà expliqué le latin est une langue sensible à la quantité, dit autrement l'accentuation se fera en fonction de la quantité d'une voyelle comme décrit en b. Nous savons donc que la contrainte Weight to Stress Principle, ou WSP, se trouvera plus haut dans la hiérarchie que la contrainte « Parse - σ ». De plus nous pouvons aussi penser que la contrainte Parse - σ qui suppose que chaque syllabe du mot doit être constituer dans un pied se trouvera en dessous de WSP dans la hiérarchie, là aussi car le latin est une langue sensible à la quantité.

Il nous reste deux caractéristiques finales du latin : l'accentuation se fait de droite à gauche et l'accent principal est final. Pour le dernier, il faudra donc que la contrainte Align (Ft, R, ω , R) domine la contrainte Align (Ft, L, ω , L). Enfin, pour que l'accentuation se fasse droite à gauche, il faudra que la contrainte Align (ω , R, Ft, R) domine la contrainte Align (ω , L, Ft, L). Cependant et comme le précise Jacobs, pour éviter que l'accent se réalise sur la syllabe finale, il faudra que la contrainte Align (ω , R, Ft, R) soit dominée par la contrainte NonFinality.

Nous pouvons maintenant regarder l'ordre des contraintes selon Jacobs.

NonFinality > Align (ω , R, Ft, R) > Max-IO-V > *Weak-V in Ft > Weight-to-Stress-Principle (WSP) > Align (ω , L, Ft, L), Parse - σ > Dep - μ > SWP > * HL

Dans la théorie de l'optimalité, nous n'utilisons que les contraintes qui sont vraiment nécessaires et qui permettent de déterminer la bonne accentuation, ainsi certaines contraintes que nous avons évoquées un peu plus tôt ne seront pas utilisées. Nous pouvons aussi dire que pour expliquer l'accentuation du latin certaines contraintes comme Max-IO-V ou Dep - μ ne nous seront pas utiles, cependant elles le seront pour nous aider à comprendre la syncope et l'apocope.

Maintenant que nous connaissons les contraintes et leur ordre, regardons des exemples d'accentuation en latin selon la théorie de l'optimalité.

(89) Accentuation de « cameram » selon la théorie de l'Optimalité

cameram	N-F	W/R	WSP	W/L	Parse - σ	SWP	*(HL)
(ca.me)(ram)	*!						
→ ('ca.me)ram		σ	*		σ	*	
('ca.me)(ram)	*!		*			*	

Avant d'analyser ce tableaux, une petite note sur la représentation ci-dessus. La flèche ici correspond à la forme optimale. W/R correspond à Align (ω , R, Ft, R) et W/L à Align (ω , L, Ft, L) . Un apostrophe signale la place de l'accent principal.

Un autre point est que s'il ne reste que deux formes envisageables, si les deux violent la même condition, aucune forme ne sera exclue jusqu'à la prochaine violation d'une contrainte comme nous pouvons le voir entre la seconde et la troisième forme. ce cas n'est pas présent dans le tableau en (89) mais nous le précisons.

Enfin, il reste un dernier point : dans ce tableau nous n'avons pas pris en compte les contraintes Max-IO-V, *Weak-V in Ft et Dep - μ car elles ne sont pas nécessaires pour comprendre l'accentuation de la langue latine. Ainsi, nous n'en tiendrons pas compte dans cette sous-partie où nous nous concentrons seulement sur l'accentuation et non sur l'évolution ultérieure de la langue.

Selon cet ordre, la forme optimale de l'accentuation de « cameram » est celle donnée en (90).

(90) Forme optimale de l'accentuation de « cameram »

'ca.me.ram

('L L) H

La première forme et la troisième forme sont exclues car elles violent la première contrainte qui interdit d'avoir un pied sur la syllabe finale. Il peut être intéressant de noter

que la troisième forme viole aussi la contrainte WSP car la syllabe lourde du mot n'est pas accentuée mais aussi SWP car la syllabe accentuée est une syllabe légère.

Donc, la seule forme restante, à savoir la deuxième est notre forme optimale. Elle viole la condition WSP et SWP (comme la troisième) car l'accent se trouve sur une syllabe légère. Elle ne viole pas les contraintes W/L et Parse - σ car la syllabe finale n'est pas dans un pied. Elle est ainsi donc la forme optimale. Cette forme optimale correspond bien à la prononciation latine de « cameram » qui était : 'ca.me.ram.

Regardons un autre exemple pour vérifier si cet ordre des contraintes fonctionne toujours.

(91) Accentuation de « argentum » selon la théorie de l'Optimalité

argentum	N-F	W/R	WSP	W/L	Parse - σ	SWP	*(HL)
(ar)(gen)('tum)	*!				σ		
→(.ar)('gen)tum		σ			σ		
ar('gen)tum		σ		! σ	$\sigma\sigma$		

Avant d'analyser cet exemple, nous nous permettons de signaler que dans nos tableaux, le symbole « , » sera représentant de l'accent secondaire.

Cet exemple est intéressant car comme nous l'avons vu dans la partie sur la théorie métrique, ce mot ne se compose que de syllabes lourdes (les trois syllabes possèdent une consonne en coda). La première forme est exclue car elle viole la contrainte qui interdit le pied final de se trouver dans un pied.

La troisième forme est exclue car elle viole W/R (tout comme la seconde forme) mais surtout car elle viole W/L. Or ceci nous pose problème. En effet, la forme optimale se retrouve logiquement être la seconde forme. Or ceci n'est pas possible. En effet en latin deux syllabes porteuses d'accent ne peuvent être voisines. Il nous manque ainsi une contrainte pour exclure la seconde forme.

Rappelons l'accentuation. En latin, dans le cadre de la présence d'une syllabe lourde en pénultième (comme dans l'exemple en (91)), le latin construira un trochée moraique, puis la langue construira des trochées syllabiques de gauche à droite qui seront utiles pour l'accent secondaire. Or ce trochée syllabique ne peut se construire que dans le cas où il y a au moins deux syllabes pour éviter que deux accents ne se retrouvent voisins. Nous

devons donc ajouter la contrainte NOCLASH. Nous ajouterons cette contrainte devant W/L car c'est cette contrainte qui a exclu la forme que nous voulions comme forme optimale. Regardons donc le tableau avec les deux formes restantes et cette nouvelle contrainte.

(92) Accentuation de « argentum » selon la Théorie de l'Optimalité

argentum	NOCLASH	W/L
(,ar)('gen)tum	*!	
→ ar('gen)tum		*

Nous voyons que l'ajout de cette contrainte permet de déterminer que la seconde forme est la forme optimale. En effet par l'ajout de la contrainte NOCLASH nous pouvons déterminer quelle forme représente l'accentuation de « argentum ». NOCLASH suppose que l'accent secondaire et principal ne peuvent se trouver sur deux syllabes voisines. Ainsi la première forme de ce tableau est exclue car elle porte un accent secondaire sur sa syllabe initiale et l'accent principale sur sa seconde syllabe. Cette dernière est donc exclue, ce qui automatiquement rend la seconde forme la forme optimale.

Afin d'y voir plus clair, nous allons refaire le tableau dans son ensemble avec la nouvelle contrainte.

(93) Accentuation de « argentum » selon la Théorie de l'Optimalité

argentum	N-F	W/R	WSP	NOCLASH	W/L	Parse - σ	SWP	*(HL)
(ar)(gen)('tum)	*!					σ		
(,ar)('gen)tum		σ		*!		σ		
→ ar('gen)tum		σ			σ	$\sigma\sigma$		

Nous pouvons aussi signaler que la dernière forme, qui est la forme optimale viole la contrainte W/L une fois car elle ne possède aucun pied à la frontière gauche du mot et Parse - σ car elle possède deux syllabes qui ne sont dans aucun pied. Selon cet ordre, la forme optimale de l'accentuation de « argentum » sera celle-ci dessous.

(94) Forme optimale de l'accentuation de « argentum »

ar.'gen.tum

H ('H) <H>

Regardons-donc un dernier exemple de tableau pour définir la forme optimale de l'accentuation de « voluptatem ».

(95) Accentuation de « voluptatem » selon la théorie de l'Optimalité

voluptatem	N-F	W/R	WSP	W/L	Parse - σ	SWP	*(HL)
(.vo.lup)ta:(^h tem)	*!				σ		
→(.vo.lup)(^h ta:)tem		σ			σ		
vo.lup(^h ta:)tem		σ		$\sigma!$	$\sigma\sigma\sigma$		

Avant de commencer notre analyse, nous précisons que contrairement à l'exemple précédent nous n'avons pas utilisé la contrainte NOCLASH car nous n'en avons pas besoin.

Ce mot se compose ainsi donc de quatre syllabes, la première est légère, la seconde et la troisième sont lourdes car elles possèdent une consonne en coda et la troisième est une voyelle lourde car elle est composée d'une voyelle longue. Nous allons donc tenter de comprendre pourquoi la seconde forme est la forme optimale.

Tout d'abord, la première forme dans notre tableau porte l'accent principal sur la syllabe finale. Nous devons donc l'exclure automatiquement car l'accent en final n'est pas possible dans la langue latine.

La seconde et la troisième forme violent toutes deux la contrainte W/R qui impose un pied sur la frontière droite du mot. C'est finalement la quatrième contrainte, à savoir W/L qui permet d'exclure la troisième forme car cette contrainte impose la présence d'un pied à la frontière gauche du mot ce qui n'est pas le cas dans cette forme. La troisième forme viole aussi la contrainte Parse - σ car elle possède trois syllabes qui ne sont dans aucun pied.

Par élimination, la deuxième forme est la forme optimale car elle ne viole pas la contrainte W/L. Cependant elle viole la contrainte Parse - σ car sa syllabe finale ne se trouve pas dans un pied.

La forme optimale de « voluptatem » sera ainsi donc la suivante.

(96) Forme optimale de l'accentuation de « voluptatem »

,vo.lup.'ta:. tem
(L H) ('H) <H>

Ces trois exemples montrent que l'ordre des contraintes défini par Jacobs fonctionne et peut s'appliquer à l'ensemble des mots n'importe le nombre de syllabes.

Pour finir, nous pouvons préciser que en latin l'accentuation selon la théorie de l'optimalité est transparente et qu'elle ne constitue nullement un cas d'opacité car tous les exemples que nous avons analysés donnaient bien l'accentuation retrouvée dans la langue latine.

b-) Le français

Comme nous l'avons expliqué dans le second chapitre sur la théorie métrique, l'accentuation du français reste un sujet de débat au sein de la communauté linguistique et il n'existe pas de consensus réel sur son fonctionnement. Ce constat s'impose aussi à la Théorie de l'Optimalité. Nous allons ainsi donc dans cette partie, tout comme nous l'avons fait lors de la partie sur la théorie métrique, tenter de proposer un mode de fonctionnement et établir un ordre des contraintes de l'accentuation du français selon la théorie de l'optimalité. Ici aussi et tout comme pour notre proposition pour la théorie métrique, nous respecterons les limites imposées par le modèle et testerons nos contraintes avec des exemples pour confirmer notre proposition, cependant il se peut que cette proposition soit imparfaite, incomplète, qu'il existe un ordre des contraintes peut être meilleur que celui que nous proposerons. Cet ordre des contraintes ne représente qu'une simple hypothèse de notre part.

Tout comme dans la partie sur la théorie métrique où nous avons abordé deux perspectives d'accentuation nous allons ici explorer deux perspectives : la première qui tout comme la théorie de l'optimalité décrite par Hayes reposera sur le modèle des pieds. Cette perspective reprendra donc l'accentuation que nous avons développée avec la syllabe catalectique. Notre seconde perspective s'éloignera de celle de Hayes et se concentrera sur l'accentuation que nous avons développée et qui supposait une double application de « End Rule Final ».

Afin de commencer avec la perspective qui utilise les pieds dans sa représentation, rappelons-nous des grandes caractéristiques de l'accentuation française et regardons l'algorithme que nous avons déterminé pour la théorie métrique.

Algorithme de l'accentuation du français :

- a. Ajout d'une syllabe catalectique après la syllabe finale du mot
- b. De droite à gauche, construction d'un trochée syllabique qui a pour syllabe dominée la catalexis
- c. Optionnel : de gauche à droite, construction d'un trochée syllabique pour marquer l'accent d'insistance
- d. End Rule Final

Enfin pour tenter de déterminer de nouvelles contraintes, reprenons celles du latin pour s'en servir comme point de départ.

NonFinality > Align (ω , R, Ft, R) > Max-IO-V > *Weak-V in Ft > Weight-to-Stress-Principle (WSP) > NOCLASH > Align (ω , L, Ft, L), Parse - σ > Dep - μ > SWP > * HL >

Nous pouvons déjà éliminer NonFinality (Foot) de la première position dans l'ordre des contraintes car en français l'accentuation est automatiquement et constamment en position finale de mot ou de groupe de mots. Un autre changement que nous pouvons supposer est que la contrainte Parse - σ sera classée devant Weight-to-Stress-Principle (WSP) car en français la distinction entre syllabe lourde et syllabe légère a disparue.

Pour mieux déterminer les nouvelles contraintes dont nous pourrions avoir besoin, considérons à nouveau l'accentuation du mot « président » en fonction de la perspective que nous avons déterminée.

(97) pre.si.dent [σ]
 σ σ σ σ
 Trochée Syllabique (X .) (X .)
 End Rule Final (X)
 ,pre.si.'dent

Tout d'abord, nous pouvons estimer que la première contrainte devra imposer l'accent sur la dernière syllabe car l'accentuation en français est toujours final. Ainsi, nous supposons que la contrainte Align-W/R (σ) sera première et imposera l'accent sur la syllabe finale. Nous pouvons aussi justifier cette contrainte par le fait que l'accentuation en français selon cette perspective se fait de droite à gauche. Cela représente une première variation par rapport au latin car dans cette langue la première contrainte empêchait une telle accentuation.

Le second élément important de cette perspective d'accentuation est la présence d'une syllabe catalectique afin d'éviter en position finale d'un pied ne possédant qu'une seule syllabe ou alors un pied dont la position faible serait la syllabe finale. Ainsi nous pouvons supposer que la contrainte « Foot Binarité » (simplifiée en FtBin) sera en seconde position après Align-W/R (σ). Cependant, ajouter une syllabe catalectique suppose donc que nous évaluerons des formes de surface avec un élément qui n'est pas prononcée et qui n'existe que dans la structure profonde. De plus, dans la théorie de l'optimalité, si nous ajoutons à la structure profonde un élément qui n'est pas présent dans la structure de surface, nous devons ajouter une contrainte qui suppose que cet élément ajouté ne peut pas être ajouté. Ainsi nous ajouterons en troisième contrainte : Dep - σ , cette contrainte signifie qu'une syllabe ne devrait pas être ajoutée.

Comme nous l'avons déjà dit, dans la théorie de l'optimalité seules les contraintes qui permettent de trouver la forme optimale sont utilisées dans les tableaux. Utilisons donc ces trois premières contraintes pour voir si nous pouvons expliquer l'accentuation du mot « président » avec l'ordre suivant : Align-W/R (σ) > Foot Binarité > Dep - σ .

(98) Accentuation de « président » selon la théorie de l'Optimalité

président	Align-W/R (σ)	FtBin	Dep - σ
(pré.si)('dent)		$\sigma!$	
('pré.si)(dent)	$\sigma!\sigma$	σ	
pré.si('dent)		$\sigma!$	
('pré.si)dent	$\sigma!\sigma$		
pré('si.dent)	$\sigma!$		
('pré.si)(dent[σ])	$\sigma!\sigma$		*
→(pré.si)('dent[σ])			*

La première chose que nous pouvons constater c'est que ces trois contraintes sont suffisantes pour définir la forme optimale.

La première forme et la troisième sont exclues car bien que l'accentuation se trouve sur leurs syllabes, leurs derniers pieds ne sont pas binaires et ne se composent que d'une seule syllabe.

Les seconde, troisième, quatrième et cinquième formes sont exclues car elles violent la contrainte Align-W/R (σ) qui impose l'accent sur la dernière syllabe ce qui n'est le cas dans aucunes de ses formes. Notons aussi que la seconde forme viole aussi la contrainte Foot Binarity.

Automatiquement la dernière forme devient la forme optimale également même si elle viole la contrainte Dep - σ car une syllabe catalectique a été ajoutée.

La forme pré.si(dent[σ]) avec l'accent sur « dent » aurait été une forme acceptable aussi car l'accent d'insistance n'est pas obligatoire en français. Cela donne ainsi les deux formes optimales données en (99).

(99) Forme optimale de l'accentuation de président

pré.si.'dent
 (σ σ)(σ [σ])

Afin de vérifier si l'ordre de ces contraintes fonctionne toujours, prenons un autre exemple.

(100) Accentuation de « ordinateur » selon la théorie de l'Optimalité

ordinateur	Align-W/R (σ)	FtBin	Dep - σ
or.(di.na)('teur)		$\sigma!$	
or.di.na('teur)		$\sigma!$	
(or)(di.na)('teur)		$\sigma!\sigma$	
(or)('di.na)(teur)	$\sigma!\sigma$	σ	
('or)(di.na)(teur)	$\sigma\sigma\sigma!$	σ	
(or.di)('na.teur)	$\sigma!$		
('or.di)(na.teur)	$\sigma\sigma\sigma!$		
or.di('na.teur)	$\sigma!$		
('or.di)na.teur	$\sigma\sigma\sigma!$		

ordinateur	Align-W/R (σ)	FtBin	Dep - σ
→ or.di.na.(‘teur.[σ])			*
or.(‘di.na)(teur.[σ])	$\sigma!$		*
(‘or)(di.na)(teur.[σ])	$\sigma\sigma!$	σ	*

Avant de commencer à analyser ce tableau, il nous faut préciser que pour les exemples contenant la syllabe catalectique nous n’avons pas mis dans le tableau les formes où l’accentuation se serait faite de gauche à droite car la syllabe catalectique se serait automatiquement retrouvée en dehors d’un pied ce qui la rendrait complètement inutile.

La première, la seconde et la troisième forme sont exclues car leur pied final n’est pas binaire.

La quatrième, la cinquième, la sixième, la septième, la huitième, la neuvième, la onzième et la douzième forme sont exclues car elles violent la contrainte Align-W/R et aucune d’entre elles ne possède un accent sur la syllabe finale. Nous pouvons aussi préciser que la quatrième, la cinquième et la douzième forme violent aussi la contrainte Foot Binarity.

Ainsi, la dixième forme devient la forme optimale car elle ne viole ni la contrainte Align-W/R ni la contrainte Foot Binarity. Cependant elle viole la contrainte Dep - σ car elle possède une syllabe catalectique qui fut ajoutée.

Pour finir il peut être important de préciser que la forme (or.di)na(teur.[σ]) avec l’accent principal sur « teur » aurait aussi été une forme envisageable pour la forme optimale car en français comme nous l’avons expliqué dans la partie sur l’accentuation de la langue française, le locuteur peut avoir un accent d’insistance sur la première syllabe ou bien pour insister ou bien pour mieux équilibrer l’accentuation (ce qui est en particulier vrai sur les groupes de mots).

Les formes optimales de l’accentuation de « ordinateur » sont donc les suivantes.

(101) Forme optimale de l’accentuation de « ordinateur »

or.di.na.teur	ou bien	or.di.na.teur
$\sigma \sigma \sigma$ (‘ σ [σ])		(‘ $\sigma \sigma$)(‘ $\sigma \sigma$)

Nous pourrions continuer avec d’autres exemples mais les deux que nous venons de donner montrent bien que la présence de la syllabe catalectique donne une forme optimale. Cependant comme nous l’avons dit à plusieurs reprises, l’accent principal en

français n'est pas un accent lexical mais un accent de phrase. Prenons donc un exemple de syntagme pour vérifier si la théorie de l'optimalité peut donner les formes correctes.

(102) Accentuation du syntagme « le président grec » selon la théorie de l'Optimalité

Le président Grec	Align-W/R (σ)	FtBin	Dep - σ
(le.pré)(si.dent)('grec)		$\sigma!$	
(le.pré)('si.dent)(grec)	$\sigma!\sigma$		
('le.pré)(si.dent)(grec)	$\sigma\sigma\sigma\sigma!$		
le.pré(si.dent)('grec)		$\sigma!$	
le.pré.si.dent('grec)		$\sigma!$	
le.pré('si.dent)(grec)	$\sigma!\sigma$		
('le.pré)(si.dent)grec	$\sigma\sigma\sigma\sigma!$		
('le.pré)si.dent.grec	$\sigma\sigma\sigma\sigma!$		
(le.pré)('si.dent)grec	$\sigma!\sigma$		
→ le.pré.si.dent('grec.[σ])			*
le.pré('si.dent)(grec.[σ])	$\sigma\sigma\sigma$		*
('le.pré)(si.dent)(grec.[σ])	$\sigma\sigma\sigma\sigma\sigma!$		*

La présence de la syllabe catalectique ici nous permet d'obtenir une forme optimale qui correspond à l'accentuation réelle du français. Tout comme dans les tableaux précédents nous pouvons voir que les formes qui sont exclues le sont ou bien parce que leur accent n'est pas en position finale ou bien parce que leur pied n'est pas binaire.

Comme pour les autres tableaux, la forme optimale viole la contrainte Dep - σ à cause de l'ajout d'une syllabe catalectique dans le syntagme.

Enfin notons que les formes (le.pré)si.dent(grec.[σ]) et (le.pré)(si.dent)(grec.[σ]) avec un accent principal sur « grec » auraient aussi été des formes optimales envisageables car le locuteur français peut imposer un accent d'insistance pour insister ou mieux répartir l'accentuation d'un groupe de mots. Dans ces formes, la syllabe finale de « président » à

savoir « dent » se retrouve toujours en position non accentuée bien qu'étant la syllabe finale d'un mot ce qui peut représenter le phénomène de désaccentuation dans la langue française.

La forme optimale de l'accentuation de ce syntagme sera donc la suivante.

(103) Forme optimale de l'accentuation de « le président grec »

le.pré.si.dent.grec

σ σ σ σ ('σ [σ])

Cependant, comme nous l'avons vu dans notre partie sur la théorie métrique, l'utilisation d'une syllabe catalectique pour expliquer l'accentuation du français est une possibilité logique à suivre, mais cela pose des questions : la première est qu'est ce qui motive la présence de cette syllabe catalectique ? Nous avons supposé qu'il pourrait s'agir d'un élément survivant de l'apocope mais dans ce cas-là l'absence de tout élément restant de la syncope pose problème. Un second problème est qu'est ce qui justifie la présence dans la forme profonde d'une voyelle (ou en termes d'une analyse en OT l'ajout de la syllabe catalectique) qui n'existe pas dans la forme de surface ? Un autre problème, est que cette perspective ne nous permet nullement d'expliquer le phénomène de désaccentuation qui se déroule sur la dernière syllabe du mot.

Face à ces questionnements, nous nous devons explorer une seconde perspective d'accentuation qui se base moins sur les pieds : la perspective qui consiste à considérer la syllabe finale du français comme un pied dégénéré et l'utilisation de l'application double de la End Rule Final.

Reprenons les contraintes que nous avons établies pour notre perspective utilisant la syllabe catalectique : Align-W/R (σ) > Foot Binarité > Dep - σ. Dans le cas de l'absence d'une syllabe catalectique, la dernière contrainte doit disparaître. Ainsi donc il ne nous resterait que les deux premières contraintes.

Cependant, comme nous l'avons expliqué dans la partie sur la théorie métrique, la double application du End Rule Final permet de régler le problème de pied dégénéré et ne se réalise pas en fonction des pieds mais de la place de l'accent sur la syllabe finale. Ainsi, la contrainte Foot Binarité n'est pas utile dans cette perspective d'accentuation. Sur les contraintes que nous avons utilisées pour la perspective de la syllabe catalectique, seule

une seule contrainte est encore présente : « Align-W/R (σ). Pour notre tableau, nous utiliserons aussi la contrainte qui impose l'exact inverse à savoir « Align W/L (σ) mais aussi la contrainte Align-Ft/R qui impose qu'accent principal soit final. Ces deux dernières contraintes n'ont pas un ordre fixe mais un ordre variable qui peut changer en fonction du but du locuteur ou bien de mieux répartir l'accentuation, ou bien d'accentuer encore plus une syllabe du syntagme qui n'est pas la syllabe finale. Regardons donc si cette contrainte unique pourrait permettre de définir l'accentuation de la langue française.

(104) Accentuation de « président » selon la théorie de l'Optimalité

président	Align-W/R (σ)	Align-Ft/R (σ)	Align-W/L (σ)
(<u>pré</u> .si)(dent)	$\sigma!$		•
(pré)(<u>si</u> .dent)	$\sigma!$		•
(<u>pré</u> .si)dent	$\sigma!$		•
pré(<u>si</u> .dent)	$\sigma!$	σ	•
(.pré.si)(<u>dent</u>)		*!	•
→ pré.si(<u>dent</u>)			•
			$\sigma\sigma$

Le tableau ci-dessus nous donne une forme optimale. Avant d'expliquer pourquoi cela fonctionne, nous pouvons déjà constater que la première et la troisième forme sont exclues car elles accentuent la syllabe initiale ce qui ne respecte pas la contrainte Align-W/R (σ). Cette contrainte est aussi violée par la seconde et la quatrième forme qui porte l'accent principal sur la seconde syllabe.

La sixième forme est la forme qui peut fonctionner en français si Align Ft/R domine Align W/L. Cependant si l'ordre est variable comme nous le supposons, les formes 5 et 6 sont toutes les deux envisageables.

La cinquième forme possède un trochée syllabique qui a été construit de gauche à droite après l'application du premier End Rule ce qui donne un accent d'insistance sur la syllabe initiale. Cette cinquième forme serait donc notre forme optimale si notre locuteur décidait de produire un accent d'instance sur la syllabe initiale. Pour cela la contrainte Align-W/L dominera Align-Ft:R

Les formes optimales de l'accentuation de « président » sont les deux formes en (105).

(105) Forme optimale de l'accentuation de « président »

pré.si.dent

σ σ ('σ)

pré.si.dent

(σ σ) ('σ)

Prenons un second exemple pour voir si nous pouvons déterminer l'accentuation appropriée du français à l'aide de ces trois contraintes .

(106) Accentuation de « ordinateur » selon la théorie de l'Optimalité

ordinateur	Align-W/R (σ)	Align-Ft/R (σ)	Align-W/L (σ)
(or.di)('na.teur)	σ!	σσ	•
or.di('na.teur)	σ!		•
('or.di)(na.teur)	σσσ!	σσ	•
('or.di)na.teur	σσσ!	σσ	•
→ or.di.na('teur)			• σσσ
(.or.di)na('teur)		σ!σ	•

Ce tableau nous indique les mêmes résultats que pour l'exemple « président ». Les formes ne portant pas l'accent sur la syllabe finale sont automatiquement exclues. La première et la seconde forme sont exclues parce qu'elles portent l'accent principal sur la pénultième. La troisième et la quatrième forme sont exclues parce qu'elles portent l'accent sur la syllabe initiale.

La cinquième et la sixième forme portent l'accent sur la syllabe finale et pourraient donc en principe être retenues. La différence est que la cinquième forme ne possède qu'un accent sur la syllabe finale alors que la sixième forme possède un accent d'insistance sur la syllabe initiale car un trochée syllabique est construit dans un second temps pour insister sur la première syllabe. Ainsi dans cet exemple, la cinquième forme est la forme optimale car Align-FT/R domine Align-W/L. Et comme cet ordre est variable comme l'indique la ligne pointillée, les deux formes sont possibles.

Les formes optimales de l'accentuation de « ordinateur » seront donc les suivantes.

(107) Forme optimale de l'accentuation de « ordinateur »

or.di.na.'teur

σ σ σ ('σ)

ou bien

,or.di.na.'teur

(σ σ) σ ('σ)

Néanmoins, l'accent en français se réalise avant tout à l'échelle de la phrase et non à l'échelle du mot. Prenons donc un exemple d'un groupe de mots pour voir si nos contraintes sont suffisantes.

(108) Accentuation de « le président grec » selon la théorie de l'Optimalité

Le président grec	Align-W/R (σ)	Align-Ft/R (σ)	Align-W/L (σ)
le.(pré.si)('dent)('grec)		σ!σ σ	σ!
le.pré.si('dent)('grec)		σ	σ!σ
(le.pré)si('dent.grec)	σ!	σσσ	
('le.pré)(si.dent)(grec)	σσσσ!	σσσ σ	
le('pré.si)(dent)(grec)	σσσ!	σσ σ	σ
→ le('pré.si)dent('grec)		σσ	

Ce tableau nous indique la forme optimale. Nous pouvons voir que que la troisième, la quatrième et la cinquième forme sont exclues car elles violent la contrainte Align-W/R.

Il reste donc la première, la seconde et la dernière forme. La seconde et la sixième forme pourrait toutes deux être la forme optimale en fonction de ce que tente de faire le locuteur et en fonction de l'ordre entre les contraintes Align-Ft/R et Align-W/L. Dans le cas en (108), Align-FT/R domine Align-W/L. La forme optimale est donc la sixième.

La forme optimale de ce syntagme est donc celle en (109).

(109) Forme optimale de l'accentuation de « Le président grec »

le.pré.si.dent.grec

σ (σ σ) (' σ)

le.pré.si.dent.grec

σ σ σ (' σ)

Nous avons donc deux possibilités d'accentuation, l'une avec l'accent d'insistance, l'autre sans.

Nous pouvons donc en conclure quelque chose, la perspective d'accentuation avec une application double du End Rule Final en français nous permet de décrire simplement l'accentuation de la langue française. Elle permet aussi d'expliquer la désaccentuation. Ce qui en effet l'oppose à notre première perspective qui était celle de la catalexis. En effet, dans le cas de la syllabe catalectique, si nous reprenons notre syntagme « le président grec » nous trouverons une catalexis aussi bien à la fin de « président » qu'à la fin de « grec ». Ainsi, même si nous ajoutions une contrainte « No Clash », nous ne pourrions obtenir la forme optimale où la syllabe finale de « président » est désaccentuée car si dans la forme de surface « dent » et « grec » sont des syllabes voisines, elles sont séparées par l'ajout de la voyelle ou de la syllabe vide au niveau lexical (comme illustré dans les tableaux (98), (100) et (102)). Ainsi la contrainte « No clash » ne jouerait aucun rôle.

Comme nous venons de le voir, la théorie de l'optimalité permet d'expliquer l'accent principal final de la langue française que nous prenions la perspective d'une catalexis (bien que celle ci comporte des lacunes) ou d'une application double du End Rule Final. Nous pouvons aussi conclure que les contraintes qui définissent l'accentuation ont énormément évolué entre la langue latine et la langue française. Il nous faut maintenant nous intéresser aux évolutions syllabiques que le latin a subies pour voir comment l'accentuation a évolué au cours de ces deux derniers millénaires.

3-) Le modèle et les évolutions syllabiques

Le français a connu trois évolutions syllabiques principales, à savoir : la syncope, la réduction des voyelles inaccentuées et pour finir l'apocope. La langue est aussi passée d'un accent de mot à un accent de phrase. Nous allons donc voir si la théorie de l'optimalité permet d'expliquer ces phénomènes.

a-) La syncope

La syncope en latin consistait à l'effacement de la syllabe qui suivait la syllabe accentuée. Ainsi, « cólaphum » est devenu « colpum » avec l'effacement de « a » qui suivait la voyelle accentuée. Afin de comprendre comment cela a pu se produire, reprenons la totalité des contraintes d'accentuation de la langue latine selon Jacobs et ce que chaque contrainte signifie.

Non/Fin > W/R > Max-IO-V > *Weak-V in Ft > WSP > W/L > Parse - σ > Dep - μ > SWP > *(HL)

NonFinality : Un pied ne peut être en position finale

Align (ω , R, Ft, R) : L'extrémité droite d'un mot phonologique est alignée avec l'extrémité droite d'un pied. Dit autrement, un mot finit par un pied.

Max - IO - V : Une voyelle ne peut pas être supprimée

*Weak-V in Ft : Aucune voyelle dans la position faible du pied

Weight-to-Stress-Principle (WSP) : Les syllabes lourdes sont accentuées

Align (ω , L, Ft, L) : L'extrémité gauche d'un mot phonologique est alignée avec l'extrémité gauche d'un pied. Dit autrement, un mot démarre par un pied.

Parse - σ : Chaque syllabe doit se trouver dans un pied

Dep - μ : Une more ne peut être ajoutée

SWP : Une syllabe accentuée doit être lourde

*(HL) : Un trochée impaire est impossible. Dit autrement, on ne peut avoir une syllabe lourde accentuée suivie d'une syllabe légère inaccentuée dans le même pied.

Jacobs (2019) estime que la troisième contrainte dans la hiérarchisation des contraintes de l'accentuation latine est la contrainte Max-IO-V qui signifie qu'une voyelle ne peut pas être supprimée. La quatrième contrainte, qui est *Weak-V in Ft, interdit une voyelle dans la

position faible du pied. Or c'est justement ce qui s'est passé en latin. Reprenons notre exemple « cólaphum ».

(110) Accentuation de « cólaphum »

co.la.phum

σ σ <σ>

Trochée Syllabique (X .)

End Rule Final (X)

ˈco.la.phum

Comme nous le voyons dans la représentation de l'accentuation de « cólaphum », l'accent se trouve sur la syllabe initiale car la pénultième est une syllabe légère. Ainsi, la contrainte *Weak-V in Ft imposerait que cette syllabe s'efface. Ce qui n'est pas possible comme nous pouvons le voir ci-dessous.

(111) Accentuation de « cólaphum » selon la théorie de l'optimalité

cólaphum	N-F	W/R	Max-IO-V	*Weak-V in Ft
→ (ˈco.la)phum				*
(ˈcol)phum			*!	

Comme nous le voyons dans ce tableau, les deux formes respectent l'extramétricalité de la syllabe finale tout en respectant la contrainte W/R qui impose qu'un pied termine le mot. C'est ainsi donc la contrainte Max-IO-V qui élimine la seconde forme car dans celle-ci la voyelle faible qui se trouvait dans le pied s'est effacée. Ainsi, la première forme est la forme optimale car elle conserve la voyelle. Il est important de noter que cette contrainte viole cependant la contrainte *Weak-V in Ft car la voyelle « a » est conservée.

De ce fait, Jacobs propose qu'au moment de la syncope, l'ordre de ces deux contraintes a été inversée. Dit autrement, la contrainte *Weak-V in Ft est devenue troisième dans la

hiérarchie alors que Max-IO-V est passée quatrième. Voyons donc ce qui se passe si nous renversons l'ordre ces deux contraintes.

(112) Accentuation de « cólaphum » selon la théorie de l'optimalité

cólaphum	N-F	W/R	*Weak-V in Ft	Max-IO-V
('co.la)phum			*!	
→ ('col)phum				*

Ce tableau ci-dessus confirme ce qu'estimait Jacobs. Avec l'inversion de ces contraintes dans la hiérarchie nous obtenons une forme différente. Ainsi, « cólaphum » va devenir « cólphum » car la contrainte *Weak-V in Ft impose l'effacement de la voyelle qui se trouve dans la position faible du pied car elle n'est pas accentuée. Ainsi la voyelle pénultième disparaît.

Prenons un second exemple pour vérifier si cet ordre peut expliquer la syncope.

(113) Accentuation de « objūrĭgo » selon la théorie de l'optimalité

objūrĭgo	N-F	W/R	*Weak-V in Ft	Max-IO-V
ob('ju.ri)(go)	*		*	
ob('jur)(go)	*			*
ob('ju.ri)go		σ	*!	
ob('jur)go		σ		

Nous voyons une fois de plus le même phénomène. Les deux premières formes sont exclues car la syllabe se trouve dans un pied. La troisième forme est exclue car elle possède une voyelle dans la position faible du pied.

Ainsi, nous pouvons en conclure que la théorie de l'Optimalité permet de comprendre de manière simple le phénomène de la syncope.

b-) La réduction des voyelles inaccentuées

La réduction des voyelles inaccentuées qu'a connue le latin dans le long processus qui l'a amené vers le français a transformé toutes les voyelles finales inaccentuées sauf le [a] en [ə]. Par exemple « Lóndinum » après la syncope et la réduction des voyelles inaccentuées est devenu « Londne ». Nous pouvons voir que la seconde voyelle a disparu et que la dernière a perdu sa consonne en coda et est devenu un schwa.

Jacobs propose que la réduction des voyelles inaccentuées a été possible grâce au changement de la contrainte *Weak-V in Foot en *Weak-V [-Low] in Foot. Cette réduction a concerné l'ensemble des voyelles à l'exception de [a]. Prenons donc l'ordre des contraintes que nous avons utilisé pour la syncope en modifiant cette contrainte. Notre nouvel ordre des contraintes est donc : Non-Finality(Foot) > W/R > *Weak-V [-Low] in Foot > Max-IO-V.

(114) Accentuation de « Londnum » selon la théorie de l'optimalité

Londnum	N-F	W/R	*Weak-V[-Low] in Ft	Max-IO-V
(^h Lon.di)num		σ	*!	
(^h Lon.di)(num)	*!		*	
→ (^h Lon)(dnu)		σ		*

Ce tableau donne la forme « Londnu » comme la forme optimale car la première forme viole la contrainte *Weak-V [- Low] in Foot qui interdit la présence d'une voyelle [- basse] dans le pied si celle-ci n'est pas accentuée. La seconde forme elle viole la contrainte NonFinality qui interdit la syllabe finale de se trouver dans un pied. Ainsi « Londnu » avec est la forme adaptée.

Cet exemple nous amène ainsi à comprendre le fonctionnement des réductions de voyelles dans le processus qui a fait évoluer la langue. Là où la syncope a eu besoin d'un changement d'ordre des contraintes, la réduction des voyelles inaccentuées a été possible grâce au changement de la contrainte en la rendant plus spécifique.

c-) L'apocope

L'apocope consiste à l'effacement de la dernière voyelle d'un mot si elle était inaccentuée et qu'il s'agissait d'un [ə]. Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de ce mémoire, certains types de [ə] ont échappé à l'apocope et nous ne parlerons pas d'eux mais nous allons plutôt nous concentrer sur les cas où l'apocope s'est déroulée (et donc les cas où la voyelle supprimée n'était pas une voyelle d'appuie, à l'inverse de celles qui précédaient [nt], ou celles qui suivaient des affriquées ou des liquides).

Jacobs propose dans son article deux ordres des contraintes pour expliquer l'apocope car celle-ci s'est déroulée en deux temps. Selon lui, Non Finalité Foot et W/R ont échangé leur positions, ce qui fait que l'accentuation en position finale n'amènera pas à une exclusion automatique de la forme (ce qui commence à ressembler à l'accentuation de la langue française). Selon le linguiste, la contrainte Parse- σ vient en troisième position dans la hiérarchie alors que la contrainte *Weak-V in Foot passe en quatrième position, quand à Max-IO-V en cinquième. Jacobs avait aussi indiqué la présence de la contrainte Foot Binarité mais vu qu'elle ne nous a pas permis d'exclure une forme et de complètement changer la forme optimale nous ne nous en servons pas. Prenons un tableau (quelque peu modifié de Jacobs) pour tester l'ordre des contraintes suivant : W/R > Non-Fin Ft > Parse- σ > *Weak-V in Foot > Max-IO-V

(115) Accentuation de « komes » selon la théorie de l'optimalité

komes	W/R	N-F	Parse - σ	*Weak-V in Ft	Max-IO-V
('ko)mes	*!		*		
('ko.mes)		*		*!	
→ ('kwens)		*			*
ko('mes)		*	*!		

Le tableau ci-dessus nous donne la forme « kwens » comme forme optimale. Nous pouvons voir que la voyelle finale s'est effacée, comme cela est supposé être le cas dans le cadre d'une apocope. Cette forme a été préférée car la première violait la contrainte W/R qui impose qu'un mot doit finir par un pied. L'ensemble des formes violaient N-F car la

dernière syllabe était incluse dans le pied accentuée et les deux dernières formes portaient même l'accent sur la syllabe finale ce qui n'était pas autorisé. La quatrième forme a été exclue car elle viole Parse - σ . Enfin la seconde forme viole *Weak-V in Ft car elle possède toujours le schwa dans le pied.

Cette première apocope que nous voyons a eu par conséquence en premier de faire disparaître les schwas se trouvant dans les syllabes finales mais aussi de donner à la langue un accent sur la syllabe finale (en effet la syllabe pénultième accentuée est devenue automatiquement une syllabe finale par la disparition de l'ancienne syllabe finale) sauf dans les cas que nous avons vus. Ainsi, selon Jacobs au fil du temps les contraintes auraient de nouveaux évolué et la plus importante d'entre elles aurait été « Conditions ». Dit autrement, l'ensemble des contextes dans lesquels le schwa ne pouvait pas disparaître se trouvait sous ce terme (par exemple un schwa qui précédait [nt]). De fait, l'impossibilité pour les schwas finaux de porter l'accent en fait aussi une contrainte qui doit être classée haut dans la hiérarchie (Jacobs la place seconde). Enfin, maintenant que la langue possède un accent final nous pouvons supposer que W/R serait devenu Align-W/R(σ) qui impose l'accent sur la dernière syllabe mais que cette contrainte se classerait en dessous des deux premières que nous avons mentionné pour éviter l'accentuation de syllabes contenant un schwa.

Cependant, l'apocope ne s'est pas limitée uniquement aux mots à celle que nous avons analysées jusqu'à présent. Le français au fil des siècles a emprunté des mots, aussi bien à d'autres langues que à la liturgie. Ces nouveaux mots devaient s'adapter à l'accentuation finale du français. L'une des stratégies adoptée par les locuteurs fut de réaliser une apocope sur ces mots. Ainsi, reprenons l'ordre des contraintes selon Jacobs quand cette seconde contrainte s'est déroulée : Conditions > *stressed [ə] > *Weak-V in Ft > Align-W/R(σ) > Max - V.

La dernière contrainte vise à empêcher la suppression de quelconque syllabe. Prenons donc un exemple avec un mot qui a subi cette seconde apocope : angele.

(116) Accentuation de « angele » selon la théorie de l'optimalité

angele	Conditions	*stressed [ə]	*Weak-V in Ft	Align-W/R (σ)	Max - V
('an.dʒə)lə			*!	σ	

angele	Conditions	*stressed [ə]	*Weak-V in Ft	Align-W/R (σ)	Max - V
(an.dʒ)lə	*!			σ	*
→ ('an.dʒə)			*!	σ	*
an('dʒə.lə)		*!	*!		
an.dʒə('lə)		*!			

Le tableau ci-dessus nous donne la forme optimale (an.dʒə). Nous pouvons voir que dans cette forme la syllabe finale (lə) a été effacée et que l'accent se fait sur la première syllabe. Ainsi, dans ce mot, l'accent était sur la syllabe initiale car les formes où l'accent étaient sur la syllabe finale ont été éliminées car il était impossible d'avoir un [ə] accentué (comme la deuxième ou la cinquième forme).

La forme que nous obtenons correspond bien à la prononciation du français moderne. Prenons un dernier exemple avec cet ordre pour voir si cela fonctionne toujours.

(117) Accentuation de « porte » selon la théorie de l'optimalité

porte	Conditions	*stressed [ə]	*Weak-V in Ft	Align-W/R (σ)	Max - V
('por)te				σ!	
('por.te)			*!		
por('te)		*!			
→ ('port)					*

Pour cet exemple, nous obtenons la forme « port ». La première forme est exclue car elle porte l'accent sur sa syllabe initiale et non sur la finale comme l'impose Align-W/R (σ). La seconde forme a été exclue car elle contient un [ə] dans son pied. La troisième forme a été exclue car elle accentue [ə]. Par élimination, « port » devient la forme optimale alors qu'elle supprime une syllabe. Une apocope vient de se dérouler.

L'apocope s'étant déroulée en deux temps, elle a profondément modifié l'accentuation de la langue française. Elle a donné au français son accentuation en syllabe finale comme nous venons de le voir. Cependant il reste encore quelques étapes pour arriver au français moderne, et qui ont eu des effets sur l'accentuation de la langue. Tout d'abord, les schwas finaux ont complètement disparus de la prononciation du français du nord de l'hexagone

comme l'atteste Grammont et ce même après une liquide (cette dernière ayant tendance à s'effacer aussi). Secondement il n'existe plus de situation où un [nt] est prononcé en syllabe finale en français et les affriquées n'existent plus. Ainsi, les trois premières contraintes que nous avons en (112) ne sont plus utiles en français moderne, ce qui donne à Align-W/R (σ) la première position que nous lui avons donnée.

4-) Critique du modèle

Tout au long de cette partie nous avons vu que la théorie de l'optimalité permettait d'offrir une représentation claire de l'accentuation et ce grâce aux contraintes. Les contraintes déterminées pour le latin fonctionnaient et nous ont permis d'expliquer les évolutions syllabiques qui ont abouti à l'accentuation moderne du français. Contrairement au modèle de Scheer, la théorie de l'optimalité nous permettait d'expliquer l'ensemble de ces phénomènes car aucune limite au sein de la théorie de l'optimalité empêche la compréhension de ces phénomènes.

Cependant, notre résultat de l'accentuation française est un peu moins claire. Ce problème ne vient cependant pas de la théorie de l'optimalité en soi mais bien de l'accentuation de la langue française qui reste au centre de nombreux débats sur son fonctionnement. Le manque de consensus nous a poussé à adopter deux visions très différentes de l'accentuation. La première perspective à l'aide d'une syllabe catalectique posait un certains nombres de problèmes, en particulier pour expliquer l'accent de phrase et le phénomène de désaccentuation détaillée par Asténo et Bertrand. À l'inverse la seconde perspective permettait non seulement d'expliquer l'accent lexical, de phrase mais aussi la désaccentuation.

Ainsi, la théorie de l'optimalité nous a permis de comprendre comment les évolutions syllabiques, l'accent de phrase et la désaccentuation en français, alors que le modèle de Scheer possédait plusieurs limites qui nous empêchaient de vraiment pouvoir expliquer tout ces éléments.

Conclusion

Le latin a évolué pendant des centaines d'années et de nombreuses langues à travers l'Europe ont résulté de ces changements. Nous avons vu que le latin possédait un accent sensible à la quantité, dans le cas où la pénultième était lourde elle portait l'accent, autrement l'antépénultième portait l'accent. Le latin a connu quatre évolutions majeurs qui ont amené à l'accentuation du français. La syncope de la voyelle inaccentuée suivant la voyelle accentuée a fait perdre le caractère proparoxytonique de la langue latine. La réduction des voyelles inaccentuées en syllabe finale ont permis à l'apocope de se dérouler ce qui a donné à la langue française son accent final. Enfin, le français est passé d'un accent lexical à un accent de phrase. Ces quatre évolutions ont profondément changé l'accentuation des locuteurs.

Pour comprendre ces changements mais aussi comment l'accentuation des deux langues fonctionnent nous avons d'abord utilisé le modèle de Scheer qui repose sur un système qui compte les noyaux des voyelles qu'ils soient vides ou pleins. Bien que ce système offrait l'avantage d'analyser l'accentuation sur un seul niveau de représentation, certaines lacunes structurelles liées au modèle lui-même nous ont empêché de procéder à une analyse complète des évolutions syllabiques et de certains aspects de l'accentuation française.

Nous avons aussi utilisé la Théorie de l'Optimalité qui utilise les représentations de la Théorie Métrique. Ce modèle offrait deux avantages : le premier est qu'il permettait une explication claire avec la hiérarchisation des contraintes qui permettait d'analyser en profondeur l'accentuation des deux langues et les évolutions syllabiques et prosodiques. Le second avantage est que la théorie de l'optimalité à l'inverse du modèle précédent permet d'expliquer la totalité des évolutions que la langue a subi mais aussi dans certaines perspectives d'expliquer le fonctionnement complet des deux langues.

Il serait intéressant de refaire une analyse de l'accentuation du latin et du français ainsi que des évolutions prosodiques entre les deux une fois que le modèle de Scheer aura pallié ses difficultés.

Enfin, pour conclure ce mémoire, nous pouvons nous demander quelles évolutions le français va subir à l'avenir aussi bien en termes de phonologie, de prosodie que d'évolutions syllabiques et ainsi à quoi ressemblera le français de demain.

Bibliographie

- Altshuler D. (2006). « Osage fills the gap : The quantity insensitive iamb & the typology of feet ». Rutgers Optimality, Archive 870.
- Astésano C. et Bertrand R. (2016). « Accentuation et niveaux de constituante en français : enjeux phonologique et psycholinguistiques ». *Langue française*, 191, 11 - 30
- Boyd-Bowman, P. (1980). « From Latin to Romance in Sound Charts ». Georgetown : University Press.
- Charette M. (1991). *Conditions on phonological government*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Delais-Roussarie E. et Di Cristo A. « L'accentuation », dans A. Abeille et D. Godard (éds), *Grande Grammaire du Français*, Paris : CNRS.
- Gess, R., Lyche, C. et Meisenburg, T. (2012). *Phonological Variation in French : illustrations from three continents*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.
- Gussenhoven C. et Jacobs H. « Understanding phonology ». Amsterdam, Taylor & Francis Ltd.
- Grammont, M. (1914). « *Traité pratique de prononciation française* ». Paris, Delagrave.
- Iggy M. Roca (1999). « Stress in the Romance Languages ». *Word prosodic systems in the Languages of Europe*. Hulst. Mouton de Gruyter.
- Jacobs H. (2004). « Rhythmic Vowel deletion in OT : Syncope in Latin ». *Probus*, 16 : 63 - 89
- Jacobs H. (2019). « The evolution of Latin stress into Romance with special consideration of French ». (Ms)
- Hayes B. (1980). « A metrical Theory of Stress ». PhD dissertation, MIT, Cambridge, Massachusetts.
- Harris J. (1994). « English sound structure ». Oxford : Blackwell.
- Kaye, J. (1990). « Coda licensing ». *Phonology* 7, 301 - 330.
- Kaye J., Lowenstamm J. et Vergnaud J-R. (1990). *Constituent structure and government in phonology*. *Phonology* 7, 193 - 231.
- Kiparsky, P. (1991). « Catalexis ». Ms, Stanford University et Wissenschaftskolleg zu Berlin.
- Lieberman, M. et Prince, A. « On stress and Linguistic Rhythm ». *Linguistic Inquiry* 8 : 249 - 336.

- Lindsay, W.M. (1894). « The latin language; an historical account of latin sounds, stems and flexions ». Oxford : Clarendon Press
- Lahiri A., Riad T. et Jacobs H. (1999). « Diachronic Prosody ». Dans H. van der Hulst, Word prosodic systems in the Languages of Europe. Hulst. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Léon P. (1992). « Le jeu du e caduc », Phonétique et prononciation du français standard. Paris : Nathan.
- Lloyd, P. (1987). « From Latin to Spanish: Historical phonology and morphology of the Spanish language ». American Philosophical Study.
- Marchello-Nizia, C. (1995). « L'évolution du français : Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique ». Paris : Armand Colin.
- Martinet, A. (1969). « Qu'est ce que le e muet ? ». Le français sans fard. Paris : Presses universitaires de France.
- Pope, M. K. (1952). « From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman ». Manchester : The university Press.
- Prince, A. & Smolensky P. (1993). « Optimality Theory : Constraint interaction in generative grammar ». Technical Report CU-CS-696-93, Department of Computer Science, University of Colorado at Boulder.
- Rainsford, T. (2011). « The emergence of Group Stress in Medieval French ». PhD dissertation. Cambridge : St John's College.
- Richter, E. (1934). « Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des 8. Jahrhunderts. Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Heft 82. Halle : Max Niemeyer.
- Scheer, T. et Szigetvári P. (2005). « Unified representations for stress and the syllable ». Phonology 22 : 37 - 75.
- van der Hulst H. (1999). « Word Accent ». Dans H. van der Hulst Word prosodic systems in the Languages of Europe. Hulst. Berlin : Mouton de Gruyter.